

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 27 janvier 2026 / 8 chaabane 1447 - N° 4009 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

CONSEIL DES MINISTRES

Impulsion stratégique aux projets miniers et soutien renforcé aux citoyens

P. 3

ALGÉRIE - QATAR

M. Boudjemaï s'entretient à Doha avec son homologue qatari

P. 24

RÉUNION MINISTÉRIELLE DU MÉCANISME TRIPARTITE DES PAYS VOISINS DE LA LIBYE

Attaf participe à Tunis aux travaux

P. 24

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit le Secrétaire général adjoint de l'ONU, secrétaire exécutif de la CEA



Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, le Secrétaire général adjoint des Nations unies, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) Claver Gatete. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre des Finances Abdelkrim Bouzred, ainsi que Amar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques.

P. 24

HYDROCARBURES

M. Arkab en visite de travail au Niger pour le suivi des projets de Sonatrach et du gazoduc transsaharien

P. 6

RETRAITE ANTICIPÉE DANS L'EDUCATION NATIONALE
Le décret exécutif publié au Journal officiel

P. 3

COMMUNICATION
Bouamama appelle la presse éducative à accompagner avec professionnalisme la modernisation du système éducatif national

P. 4

SANTÉ

Sauriez-vous reconnaître une embolie pulmonaire ?

P. p 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.C / 3^e JOURNÉE)
Le CRB bat Stellenbosch (2-0) et prend la tête du classement

P. 21



TIZI-OUZOU
Lancement prochain d'un cycle de formation en métiers du cinéma

P. 17

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Abdelghani Ait Saïd installé nouveau PDG d'Algérie Télécom

P. 2

DÉCÈS DE L'ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'APS ABDELMALEK AINOUCHE

Le ministre de la Communication présente ses condoléances



Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a présenté ses condoléances à la famille de l'ancien Directeur général de l'agence Algérie Presse Service (APS), Abdelmalek Ainouche, décédé lundi, à l'âge de 77 ans.

En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Communication a adressé ses sincères condoléances à la famille du défunt, à la corporation médiatique nationale ainsi qu'à tous ses collègues de l'APS, les assurant de toute sa compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans son vaste paradis, et de prêter à ses proches patience et réconfort.

Le défunt a rejoint l'APS en 1974 et a occupé différents postes de responsabilité qu'il a assumés avec engagement et dévouement avant d'être chargé de la direction de l'agence de 1996 à 1997, contribuant au renforcement de son rôle médiatique et professionnel. Il était également correspondant du bureau de l'APS, à Paris, de 1997 à 2001.

MOUDJAHIDINE

El-Meniaa : décès du moudjahid Abou Taleb Rabah Benmohamed



Le moudjahid Abou Taleb Rabah Benmohamed Benomar est décédé, dimanche soir à El-Meniaa, à l'âge de 83 ans, a-t-on appris lundi auprès de la direction de wilaya des Moudjahidine et Ayants-droit.

Le défunt avait rejoint les rangs de la glorieuse Révolution en 1960 dans la région d'El-Meniaa, wilaya Six historique, en tant que membre de l'organisation civile du Front de libération nationale, chargé de la collecte d'informations et de ravitaillements, a indiqué la source.

Il également activé comme Fidaï et Moussabib et avait contribué à l'acheminement de courriers aux moudjahidine, et a poursuivi son parcours militant jusqu'à l'indépendance du pays en 1962, a-t-on ajouté.

Le défunt sera inhumé lundi après-midi au cimetière de Sidi El-Hadj Bahous, dans la commune d'El-Meniaa.

En cette douloureuse circonstance, les autorités de la wilaya et la famille révolutionnaire présentent à sa famille leurs sincères condoléances et prient Allah Tout-Puissant de lui accorder son infinie miséricorde, de l'accueillir dans son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à sa famille.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 3 morts et 125 blessés en 24 heures (Protection civile)



Trois (3) personnes sont décédées et 125 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique lundi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec un mort et 3 blessés suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 22 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau vers les wilayas d'Alger, Djelfa, Blida, El Bayadh, Constantine, Sétif et Laghouat.

Durant la même période, les équipes de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations de secours de personnes et d'épuisement des eaux pluviales dans les wilayas touchées par les intempéries, notamment Relizane, Chlef, Alger, Tiaret, Bordj Bou Arréridj, Batna, Blida, Mascara, Ain-Témouchent, Khencela, Bouira, M'sila, Tissemsilt, Oran et Tizi-Ouzou.

In-Guezzam : trois morts dans un accident de la route à Tin-Zaouatine

Trois personnes sont décédées dans un accident de la circulation survenu lundi sur le chemin de wilaya CW-111 près de Tin-Zaouatine, a-t-on appris des services de la Protection civile de la wilaya d'In-Guezzam.

L'accident s'est produit suite au dérapage et renversement d'un véhicule tout terrain, au niveau du point kilométrique PK-20, suivi d'un incendie du véhicule, a-t-on précisé en signalant que les trois victimes (17 à 40 ans) sont décédées sur place.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

EL BAYADH

Interventions sur le réseau routier national pour le dégagement du sable suite aux tempêtes de sable

La Direction des travaux publics (DTP) de la wilaya d'El Bayadh a enregistré, au cours des dernières 24 heures, plusieurs interventions au niveau du réseau routier national afin d'éliminer le sable accumulé à la suite des vents violents accompagnant des tempêtes de sable, ont indiqué, lundi, les services de la DTP.

Les agents de l'antenne régionale des travaux publics de Brizina sont intervenus, ces dernières heures sur la route nationale RN 107, sur le tronçon reliant Brizina à Gouira El Habbar et Sidi El Hadj-Eddine, jusqu'aux limites territoriales de la wilaya de Ghardaïa, afin de dégager et enlever le sable accumulé sur cette voie.

De leur côté, les agents de l'antenne régionale de Bougibta sont intervenus pour enlever le sable sur la route nationale 119, à la suite des vents violents qui ont touché la région. Par ailleurs, les agents de l'antenne régionale d'El Bayadh ont procédé à l'élimination du sable accumulé en plusieurs points de la route nationale 6A, au niveau de la localité de Kef Lahmar.

Enfin, les agents de l'antenne régionale de Sidi Cheikh sont intervenus pour dégager le sable sur la route nationale 47, au niveau de l'entrée ouest de la commune de Chellala, en direction des frontières de la wilaya voisine de Naâma.

Horaire des prières



Fajr :	06h25	15°	11°
Dohr :	13h00	14°	10°
Aср :	15h45	14°	10°
Maghreb :	18h06	13°	10°
Isha :	19h30	20°	10°

MÉTÉO

Alger	:	15°	11°
Oran	:	14°	10°
Annaba	:	14°	10°
Béjaïa	:	13°	10°
Tamanrasset:		20°	10°

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Abdelghani Ait Saïd installé nouveau PDG d'Algérie Télécom



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, lundi, la cérémonie d'installation de M. Abdelghani Aït Saïd, en qualité de nouveau PDG de l'entreprise Algérie Télécom, indique le ministère dans un communiqué.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des responsables des établissements et organismes sous tutelle, ainsi que des membres du Conseil d'administration d'Algérie Télécom, précise la même source.

A cette occasion, le ministre a félicité le nouveau PDG, en lui souhaitant plein succès dans ses fonctions, tout en mettant en avant "le rôle central d'Algérie Télécom dans le développement des infrastructures de télécommunications, l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens et l'accompagnement de la transition technologique et numérique que connaît le pays", ajoute le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Tizi Ouzou: démantèlement d'un réseau criminel impliqué dans l'usage frauduleux des sceaux de l'Etat (GN)

Le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale à Tizi Ouzou a réussi à démanteler un réseau criminel impliqué dans l'usage frauduleux des sceaux de l'Etat et des timbres, a indiqué, dimanche, un communiqué des services de la Gendarmerie nationale (GN).

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité dans toutes ses formes, les services de recherche et d'investigation de la GN à Tizi Ouzou ont démantelé un réseau criminel composé de deux individus (02) impliqués dans l'usage frauduleux des sceaux de l'Etat et des timbres", ajoute le communiqué.

L'opération a été menée, sous la supervision des juridictions compétentes, suite à l'exploitation d'une information sur un individu s'adonnant au trafic de documents administratifs et à la falsification de sceaux de l'Etat. La perquisition du domicile du suspect a permis la saisie de documents administratifs et d'attestations d'établissements bancaires et d'entreprises publiques et privées, ainsi que des appareils informatiques, des supports magnétiques et une somme d'argent".

Après finalisation de toutes les procédures administratives, "les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes notamment pour contrefaçon et usage frauduleux des sceaux de l'Etat et de timbres".

CONSEIL DES MINISTRES

Impulsion stratégique aux projets miniers et soutien renforcé aux citoyens

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion du Conseil des ministres marquée par des décisions majeures touchant à des secteurs stratégiques, notamment les mines, les infrastructures, la pêche et le pèlerinage.

Par Abed MEGHITT

Cette réunion traduit la volonté des plus hautes autorités de l'État d'accélérer la mise en œuvre des grands projets structurants et de renforcer l'impact social des politiques publiques.

Parmi les décisions phares figure l'approbation d'une subvention exceptionnelle de 10 millions de centimes pour le Hadj 2026, permettant de ramener le coût total du pèlerinage à 82 millions de centimes.

Cette mesure reflète l'engagement constant du Président à soulager les citoyens et à préserver le caractère social de l'État, en tenant compte des réalités économiques et du pouvoir d'achat.

Sur le plan économique, le Conseil des ministres a accordé une attention particulière aux projets miniers, considérés comme des leviers essentiels de diversification économique.

Le lancement de la mine de zinc et de plomb d'Oued Amzour, prévu pour mars 2026, a été qualifié de projet stratégique à fort impact, tant en matière de création d'emplois que de développement régional.



Le Président a insisté sur la nécessité de respecter les délais et d'assurer une exploitation optimale de ce gisement prometteur.

Le projet de la ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba à Oued Kebrit et au port d'Annaba a également été au centre des discussions.

Le Président a souligné que cet investissement vise à renforcer la capacité de pro-

duction nationale, notamment dans le domaine des engrangements, et à préparer l'économie nationale aux besoins des générations futures. Des instructions fermes ont été données pour assurer un suivi rigoureux et mensuel de l'avancement des travaux, avec un objectif de mise en exploitation au plus tard début 2027. L'extension du port d'Annaba, à travers la réalisation d'un quai mi-

nier moderne, s'inscrit dans la même logique stratégique.

Le Président a ordonné une coordination renforcée entre les différents secteurs concernés afin d'accélérer le rythme des travaux et de respecter l'échéance fixée à fin 2026, soulignant que ce projet est un pilier de la stratégie nationale de sortie de la dépendance aux hydrocarbures.

Le Conseil des ministres a également validé une feuille de route ambitieuse pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture, érigé en priorité nationale pour renforcer la sécurité alimentaire.

Le Président a insisté sur la modernisation des méthodes d'exploitation et sur l'implication des professionnels du secteur dans l'élaboration des décisions.

Enfin, le Président de la République a tenu à féliciter le staff technique et les supporters de l'équipe nationale de football, saluant l'esprit patriotique et l'engagement des Algériens en Algérie et à l'étranger.

La réunion s'est conclue par l'adoption de plusieurs décrets portant nominations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat, traduisant la dynamique de réforme et de gouvernance en cours.

La décision du président de la République de prendre en charge une partie du coût du hadj largement saluée

Des représentants d'organismes et d'agences de tourisme agréées, ainsi que de nombreux citoyens, ont salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de prendre en charge une partie du coût du hadj pour cette saison, la qualifiant d'initiative à dimension humaine et sociale profonde visant à renforcer l'esprit de solidarité nationale.

Dans une déclaration à l'APS, le Directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), M. Tahar Braik, a salué la décision prise par le président de la République, dimanche en Conseil des ministres, d'octroyer une aide de 10 millions de centimes au profit des pèlerins algériens pour la saison 2026, ramenant ainsi le coût global du hadj à 82 millions de centimes au lieu de 92 millions de centimes.

Dans ce cadre, M. Braik a tenu à exprimer ses vifs remerciements ainsi que sa considération au président de la République pour cette "décision importante", qui, a-t-il dit, reflète l'engagement des hautes autorités du pays à poursuivre la politique de soutien et à permettre aux citoyens d'accomplir le hadj dans les meilleures conditions".

Il a également mis en avant les efforts considérables

que déploient les autorités concernées ainsi que les différents acteurs pour que "nos pèlerins puissent bénéficier des meilleures prestations à même de leur permettre d'accomplir ce rite religieux dans des conditions optimales".

De son côté, le Secrétaire général de la Fédération nationale des imams et des fonctionnaires des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Djelloul Hadjimi, s'est félicité de la décision du président de la République qui met en évidence "l'intérêt qu'il attache à l'accomplissement des rites religieux dans les meilleures conditions", soulignant qu'il s'agit d'une "initiative humaine et sociale témoignant de l'engagement de l'Etat à faciliter l'accomplissement des rites pour les citoyens".

Saluant l'intérêt que porte le président de la République à la prise en charge optimale des pèlerins, il a souligné que cette décision "permettra aux pèlerins de finaliser leurs procédures en toute sérénité".

Pour sa part, le président de l'Association nationale des agents de voyage (ANAV), M. Mohamed Amine Berredjem, a estimé que la décision du président de la République de prendre en charge une partie du coût du hadj témoigne de l'intérêt majeur qu'attache l'Etat à ce

rite". Il a souligné, dans ce cadre, que "l'engagement des hautes autorités du pays à garantir les meilleures prestations aux pèlerins algériens apparaît clairement à travers les préparatifs précédant le lancement de la saison du hadj, avec le choix des meilleurs établissements hôteliers dans les Lieux Saints".

"Le soutien direct de l'Etat aux pèlerins, à travers la décision du président de la République, ainsi que l'ensemble des mesures tracées pour assurer le succès de la prochaine saison du hadj, permettront aux pèlerins algériens d'accomplir les rites dans les meilleures conditions", a-t-il poursuivi. La décision du président de la République a également été largement saluée par les citoyens candidats au hadj 2026, qui y voient un soutien "concret et effectif". Pour de nombreux citoyens, cette initiative traduit l'intérêt majeur que porte le président de la République à la dimension spirituelle et religieuse de la société. Exprimant leur profonde gratitude au président de la République, ils ont souligné que, "bien plus qu'une aide financière, cette décision reflète l'attachement de l'Etat à la préservation des intérêts de ses citoyens à tous les niveaux".

APS

RETRAITE ANTICIPÉE DANS L'EDUCATION NATIONALE Le décret exécutif publié au Journal officiel

Le décret exécutif fixant les conditions et les modalités de bénéfice des fonctionnaires appartenant à certains corps spécifiques de l'Education nationale, d'une pension de retraite avant l'âge légal, a été publié au Journal officiel numéro 6.

Portée par l'article 7 bis 1 de la Loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite (modifiée et complétée), cette mesure cible spécifiquement les corps des maîtres et

professeurs d'enseignement, censeurs, directeurs d'établissements d'éducation et d'enseignement, ainsi que les inspecteurs relevant des corps spécifiques de l'éducation nationale.

Les fonctionnaires hommes peuvent demander leur mise à la retraite dès 57 ans, tandis que les femmes sont éligibles à partir de 52 ans, stipule le décret, ajoutant qu'ils doivent remplir les conditions légales pour

une pension de retraite et être en position d'activité lors du dépôt de la demande.

Selon le décret, le fonctionnaire souhaitant bénéficier d'une pension de retraite à partir de l'âge mentionné doit déposer une demande, datée et signée par ses soins, auprès de l'établissement de son lieu de travail, au cours des trois (3) premiers mois de l'année scolaire. L'organisme employeur ne peut refuser la demande du fonctionnaire

désirant sa mise à la retraite, en vertu des dispositions du présent décret et la demande du fonctionnaire souhaitant sa mise à la retraite doit être conservée dans son dossier administratif.

Les pensions liquidées conformément aux dispositions du présent décret, ne peuvent faire l'objet d'une révision en cas de reprise de l'exercice par le fonctionnaire d'une activité salariée après sa mise à la retraite.

SOLIDARITÉ Le décret présidentiel portant création d'un Centre national de l'autisme publié au JO

Le décret présidentiel portant création, missions, organisation et fonctionnement du Centre national de l'autisme vient d'être publié dans le Journal officiel (JO). La création de ce Centre traduit l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à cette catégorie de la société.

Le président de la République avait donné des instructions en vue de renforcer la prise en charge et le suivi des personnes atteintes de trouble de l'autisme, et ce, sous le parrainage du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Pour ce qui est missions conférées à ce centre, il s'agit, entre autres, de l'élaboration des programmes et des méthodes relatifs à

la prise en charge des personnes atteintes de trouble du spectre de l'autisme à l'échelle nationale, notamment en matière de diagnostic, de dépistage précoce et précis, tout en assurant l'accompagnement selon le degré du trouble et l'identification des besoins spécifiques de chaque personne, avec le suivi périodique de l'évolution des cas". Il est également chargé de "concevoir et de mettre en place un plan national de formation au profit des professionnels intervenant dans le domaine de l'autisme, d'exécuter, de suivre et d'évaluer le Plan national de l'autisme, adopté, en juin 2025, par le président de la République".

En outre, cet établissement est chargé d'"oeuvrer à l'uniformisation des approches et des normes, en coordination

avec les différents secteurs ministériels, les institutions, les organismes, les centres spécialisés de prise en charge de ces personnes ainsi que les associations activant dans le domaine, et d'assurer la supervision de leur exécution et leur orientation".

La création de ce nouveau Centre, dont le siège sera basé à Alger, apportera un plus qualitatif et renforcera la prise en charge des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme, et devra être suivie par la mise en place d'établissements spécialisés au niveau local, à savoir quatre (4) structures régionales spécialisées, dédiées à la prise en charge de cette catégorie de patients au niveau national.

APS

COMMUNICATION

Bouamama appelle la presse éducative à accompagner avec professionnalisme la modernisation du système éducatif national

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a insisté sur la nécessité pour la presse nationale spécialisée dans les questions éducatives et pédagogiques de s'adapter pleinement aux exigences de la nouvelle phase que traverse le système éducatif algérien, une étape marquée par des réformes profondes et des objectifs ambitieux visant à améliorer durablement la qualité de la performance scolaire.

Par Abed MEGHIT

Cet appel a été lancé samedi dernier, à Alger, à l'occasion de l'ouverture officielle d'une journée de formation dédiée aux journalistes s'intéressant aux questions éducatives, organisée au siège du ministère de la Communication en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, et ce dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'éducation.

Dans son allocution, M. Bouamama a rappelé que la presse éducative a toujours accompagné le secteur de l'enseignement, considéré comme l'un des piliers fondamentaux de l'État et de la société.

Toutefois, a-t-il souligné, les transformations actuelles imposent un saut qualitatif dans le traitement médiatique des dossiers éducatifs, exigeant davantage de rigueur, de professionnalisme et de spécialisation.

Selon lui, la nouvelle phase qui connaît l'école algérienne appelle une presse consciente des enjeux, capable de comprendre la complexité des réformes engagées et de contribuer, par un traitement responsable et équilibré, à l'accompagnement des politiques publiques dans ce domaine sensible.

Le ministre de la Communication a mis en avant le rôle stratégique des médias spécialisés dans la sensibilisation aux défis auxquels fait face le système éducatif national.

Il a souligné que le journalisme éducatif ne se limite pas à la simple transmission d'informations ou à la rédaction de comptes rendus, mais implique une compréhension approfondie des mécanismes pédagogiques, des programmes scolaires, de leurs contenus et de leurs finalités, ainsi que des questions liées à la sécurité éducative et à leurs impacts sur la société.

Dans cette optique, il a appelé les journalistes à renforcer leurs compétences et à développer une expertise leur permettant d'aborder ces dossiers avec précision et discernement.

À l'occasion de cette rencontre, M. Bouamama a également mis en exergue les efforts



considérables consentis par l'État algérien dans le secteur de l'éducation, qualifié de stratégique.

Il a salué les acquis réalisés ces dernières années ainsi que le saut qualitatif enregistré, qui a permis à l'Algérie d'occuper des positions honorables sur les plans régional et continental.

Ces avancées, a-t-il estimé, doivent être accompagnées par un discours médiatique constructif, fondé sur des données fiables et une analyse objective, contribuant à renforcer la confiance entre l'institution éducative et l'opinion publique.

De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed-Seghir Sadaoui, a mis l'accent sur l'importance de l'accompagnement médiatique du secteur de l'éducation, soulignant l'ouverture de son département aux médias nationaux.

Il a affirmé que cette ouverture vise à garantir un accès fluide à l'information et à fournir aux journalistes les données nécessaires pour un traitement serein et responsable des différents dossiers éducatifs.

Selon lui, cette collaboration étroite entre les institutions éducatives et les médias contribue à instaurer une harmonie entre la communauté éducative et la communauté

médiatique, favorisant ainsi un débat public éclairé sur les enjeux de l'école algérienne.

M. Sadaoui a expliqué que l'accompagnement médiatique permet aux journalistes de mieux comprendre les politiques publiques du secteur, leurs objectifs et leurs mécanismes de mise en œuvre, évitant ainsi les interprétations approximatives ou les généralisations inappropriées.

Il a insisté sur la nécessité de renforcer les échanges réguliers entre les professionnels des médias et les services de l'Éducation nationale, tout en s'accordant sur l'usage précis des termes spécifiques au secteur, afin de garantir une communication claire et cohérente à destination du grand public.

Le ministre de l'Éducation nationale a également rappelé l'attention particulière accordée à la communauté éducative par les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Il a souligné que l'éducation occupe une place centrale dans la vision stratégique de l'État, en tant que levier essentiel pour la formation des générations futures et la préparation de la société aux défis de demain.

Dans ce contexte, le système éducatif national, qui encadre des millions d'élèves à

travers près de 30 000 établissements scolaires répartis sur l'ensemble du territoire, s'attelle à accomplir ses missions avec intégrité et responsabilité.

Abordant la question de la formation liée à l'intégration des fonctionnaires, M. Sadaoui a précisé que celle-ci est prévue par le statut particulier en vigueur.

Il a expliqué que sa durée a été réduite au strict minimum en raison de son caractère exceptionnel, tout en tenant compte des spécificités du mois de Ramadhan par une adaptation du programme.

Le ministre a réaffirmé, à ce titre, la volonté de son département de permettre au plus grand nombre de fonctionnaires de bénéficier de l'intégration, dans un cadre réglementaire clair et équitable.

Lors de cette journée de formation, plusieurs intervenants ont présenté la politique générale adoptée par le secteur de l'Éducation nationale, mettant en lumière les missions fondamentales de l'école algérienne.

Ces missions englobent non seulement l'éducation et l'instruction, mais également la sensibilisation des citoyens, l'ancrage des valeurs nationales, le renforcement de l'identité nationale et la préservation de la stabilité sociale.

Les participants ont également abordé les aspects liés à la gestion du secteur, dans le but de lever toute ambiguïté entourant certaines informations circulant au sein de la société, notamment à l'ère de la prolifération des réseaux sociaux et des plateformes numériques.

Cette rencontre a ainsi constitué une occasion privilégiée de dialogue et de formation, visant à renforcer les capacités des journalistes spécialisés et à consolider le partenariat entre les médias et le secteur de l'éducation.

Elle s'inscrit dans une dynamique globale de professionnalisation du traitement médiatique des questions éducatives, au service d'une école algérienne moderne, performante et en phase avec les aspirations de la société.

CONSEIL DE LA NATION

L'enseignement professionnel au cœur du projet de développement national, une priorité stratégique pour l'Algérie de demain

Abed MEGHIT

Les travaux d'une journée parlementaire consacrée à « l'enseignement professionnel en Algérie : réalité et perspectives » se sont ouverts, lundi, au siège du Conseil de la nation, dans un contexte marqué par de profondes mutations économiques et sociales que connaît le pays.

Présidé par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, cette rencontre a réuni des responsables institutionnels, des experts et des acteurs concernés par un secteur désormais considéré comme l'un des piliers essentiels de la stratégie nationale de développement.

Dans son allocution d'ouverture, M. Nasri a mis en avant l'importance capitale de l'enseignement professionnel, le qualifiant d'enjeu stratégique majeur sur lequel l'État algérien fonde une grande partie de ses ambitions en matière d'édition, de modernisation et de construction de l'avenir.

Selon lui, ce secteur ne constitue plus une option seconde dans le parcours éducatif, mais s'impose comme un levier central pour bâtir une économie nationale productive, diversifiée et durable, capable de répondre aux défis contemporains et aux exigences de compétitivité.

Le président du Conseil de la nation a souligné que l'enseignement professionnel représente aujourd'hui un véritable pont entre le système éducatif et le tissu économique, en particulier les entreprises de production.

Il offre à la jeunesse algérienne des opportunités concrètes d'acquérir des compétences pratiques et opérationnelles, facilitant ainsi une insertion rapide et efficace sur le marché du travail.

Au-delà de l'emploi salarié, ce parcours ouvre également la voie à l'entrepreneuriat, à l'initiative individuelle et à la création de richesse, autant de dimensions essentielles pour stimuler la croissance et renforcer la cohésion sociale. Insistant sur l'évolution des critères de réussite

professionnelle, M. Nasri a affirmé que la compétence est devenue, à l'heure actuelle, équivalente au diplôme, voire parfois supérieure lorsqu'elle s'accompagne de maîtrise technique, d'innovation et de créativité.

Dans ce sens, miser sur l'enseignement professionnel revient à promouvoir une approche plus inclusive et plus juste du développement, en offrant à chaque jeune, quelle que soit son origine ou son parcours, la possibilité de s'affirmer à travers le travail, le savoir-faire et la performance.

Le responsable a également rappelé que les expériences internationales démontrent clairement que les pays ayant fait de l'enseignement professionnel un choix stratégique ont réussi à réduire significativement les taux de chômage, à améliorer l'intégration sociale et à transformer ce secteur en un puissant moteur du développement socioéconomique.

Ces réussites constituent, selon lui, des modèles inspirants pour l'Algérie, engagée dans une dynamique de transformation profonde de son économie.

Dans ce contexte, M. Nasri a mis en exergue la prise de conscience des autorités publiques algériennes quant à l'importance de l'investissement dans le capital humain, qu'il a qualifié de plus rentable et de plus durable des investissements.

Il a souligné que l'État accorde un intérêt croissant à la formation et à l'enseignement professionnels, notamment à travers la modernisation des programmes pédagogiques, l'amélioration des infrastructures et l'adaptation des contenus de formation aux besoins réels de l'économie nationale.

Cette démarche vise à intégrer davantage la formation appliquée, en phase avec les exigences des secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'agriculture, les services, l'économie numérique et l'hydraulique, notamment dans le domaine du dessalement de l'eau, devenu crucial face aux défis hydriques.

L'objectif affiché est de former une main-d'œuvre qua-

lifiée, capable d'accompagner les projets structurants du pays et de soutenir les politiques publiques en matière de développement durable.

Le président du Conseil de la nation a, par ailleurs, rappelé que cette orientation s'inscrit pleinement dans la vision portée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a placé le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels au cœur du projet politique de l'Algérie nouvelle.

À travers une approche réformatrice alliant vision politique et dimension de développement, ce secteur a été réhabilité et repositionné comme un pilier fondamental de la stratégie de restructuration du système économique national.

Selon M. Nasri, cette volonté politique se traduit par une ambition claire : faire de l'enseignement professionnel un outil efficace de liaison entre les résultats de la formation et les exigences du marché du travail, tout en renforçant l'attractivité de ce parcours auprès des jeunes et de leurs familles.

Il a insisté sur la nécessité d'un effort collectif impliquant les institutions, les entreprises et la société civile, afin de valoriser les métiers techniques et de promouvoir une culture de la compétence et de l'excellence.

La journée parlementaire a ainsi constitué un espace de réflexion et de débat sur les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'enseignement professionnel en Algérie.

Les échanges ont mis en évidence la nécessité de consolider les acquis, d'anticiper les évolutions du marché du travail et d'inscrire ce secteur dans une dynamique d'innovation permanente.

À travers cette initiative, le Conseil de la nation réaffirme son engagement à accompagner les réformes structurelles et à contribuer à l'émergence d'un modèle de développement fondé sur la valorisation des compétences nationales et la promotion d'une économie productive et inclusive.

TIARET**Plus de 60 millions DA pour alimenter 140 habitations en gaz et eau potable à Oued Lili**

Une enveloppe financière estimée à 66 millions de dinars a été allouée à la commune d'Oued Lili (wilaya de Tiaret) en vue de l'alimentation de 140 logements en gaz et en eau potable, répartis sur cinq zones rurales, a indiqué, hier, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), El Hadj Lakhdar.

M. Lakhdar a souligné que ces projets, inscrits au titre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'exercice en cours, portent notamment sur l'affectation de 48 millions de dinars pour l'installation de 23 citernes de gaz propane au profit de 90 familles résidant dans les zones de El Djahayech, Essahalia, El Bassara et Ghellal Kadima.

Il a ajouté que les entreprises de réalisation contractantes prendront en charge les travaux de



préparation des assiettes et de raccordement sanitaire, sous la supervision d'un bureau d'études

spécialisé, tandis que la société Naftal se chargera de l'acquisition et de l'installation des réservoirs de gaz. La mise en service de ce projet est prévue durant l'année en cours, notamment après l'achèvement des travaux d'aménagement et de bitumage des routes menant à ces zones accidentées, ce qui facilitera l'approvisionnement des citernes en gaz propane.

Par ailleurs, le même responsable a fait état de l'affectation de 18 millions DA pour la réalisation d'un système hydraulique au profit de 50 familles dans la région d'Ouled El Djilali.

EL BAYADH**Plusieurs opérations en 2026 pour l'extension et la réhabilitation du Barrage vert**

La Conservation des forêts de la wilaya d'El-Bayadh a programmé, au titre de l'année 2026, plusieurs opérations s'inscrivant dans le cadre du programme national en cours, portant sur l'extension et la réhabilitation du Barrage vert, a-t-on appris lundi auprès de la Conservation.

L'expert forestier à la Conservation des forêts, Guerroudj Djedid, a indiqué à l'APS que le secteur des forêts a élaboré un riche programme pour l'année 2026, dont la mise en œuvre devra débuter, prochainement, après l'achèvement de l'ensemble des démarches administratives nécessaires, dont les procédures contractuelles.

Ce programme comprend une opération de plantation pastorale sur une superficie estimée à 1.100 hectares, ainsi qu'une autre rela-

tive à la fixation des dunes de sable sur 1.000 hectares, a détaillé la même source, indiquant que ces deux opérations couvriront le périmètre du Barrage vert au niveau des communes de El-Mehra, Chellala et Boussemghoune, jusqu'aux limites de la wilaya voisine de Nââma.

Le programme prévoit également la réalisation d'opérations de plantation d'arbres fruitiers, notamment l'olivier, sur une superficie de 350 hectares sous forme de périmètres agricoles, à travers les communes de Boualem, Sidi Ameur, Stitene, El-Ghassoul, ainsi qu'au niveau du chef-lieu de la wilaya d'El Bayadh.

Le programme de réhabilitation et d'extension du Barrage vert dans la wilaya d'El-Bayadh comprend plusieurs opérations

lancées depuis 2023, parmi lesquelles figurent les plantations forestières et pastorales, la plantation d'arbres d'alignement et d'arbres fruitiers, la création de brise-vent, la fixation des dunes de sable, la mise en place de réserves steppiques, le forage de puits d'eau, en plus d'autres actions, rappelle-t-on.

Par ailleurs, une opération est actuellement en cours sur une superficie de 500 hectares, portant sur la fixation des dunes de sable dans le périmètre s'étendant entre Toussouline et El-Mehra.

A noter que ce programme, qui s'étend jusqu'à l'horizon 2030, vise dans la wilaya d'El-Bayadh une superficie totale estimée à 425.000 hectares, soit l'équivalent de 6 pour cent de la superficie globale de la wilaya.

MILA**Vers l'ouverture et l'aménagement de plus de 67 km de pistes forestières**

La Conservation des forêts de la wilaya de Mila a bénéficié au titre du programme de l'exercice 2026 de plusieurs projets d'ouverture et d'aménagement de 67,3 km de pistes forestières dans nombre de communes, a-t-on appris lundi auprès de ses services.

Ces projets portent sur l'ouverture de 10 km de pistes à travers des peu-

plements forestiers de la wilaya et l'aménagement de 57,3 km de pistes forestières dont l'état de dégradation requiert des travaux de réhabilitation, a précisé à l'APS le chef du service de gestion des ressources forestières, des études et des programmes, Walid Mikhalfi. Selon la même source, les services de la conservation préparent actuelle-

ment les cahiers de charge de ces projets dont l'objectif est la préservation des ressources forestières en facilitant le travail des forestiers dans la surveillance des forêts et l'intervention en cas d'incendie.

Ces projets s'inscrivent aussi dans le cadre des efforts de désenclavement des aires forestières et l'encouragement de

l'écotourisme, selon la même source.

La wilaya de Mila compte plus de 850 km de réseaux de pistes forestières réalisées au titre des divers programmes publics dont les programmes spéciaux anti-incendie et les efforts sont poursuivis pour assurer une meilleure protection de cette ressource naturelle, a-t-on précisé.

EL TARF**Réalisation en cours de 7 cantines scolaires et de 28 classes d'extension**

Des projets portant sur la construction de 7 cantines scolaires et de 28 classes d'extension sont en cours d'exécution dans plusieurs communes de la wilaya d'El Tarf pour améliorer les conditions de scolarité et atténuer la surpopulation des classes, a indiqué, lundi, le directeur de l'administration locale (DAL), Mahieddine Boufenche.

Le même responsable a précisé à l'APS que ces nouvelles structures en réalisation sur un "bon rythme" dans des établissements du palier primaire, et devant

être livrées "pour la prochaine rentrée scolaire", sont financées par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et le programme d'appui au développement socio-économique des collectivités locales, pour un montant de 230 millions de dinars.

M. Boufenche a par ailleurs rappelé que des travaux de rénovation de 5 écoles primaires dans plusieurs communes de la wilaya, financés à hauteur de 45 millions de dinars, ont été réceptionnés durant l'année scolaire en cours.

BATNA**Raccordement au réseau d'électricité de la mechta Talilit dans la commune de Tighargħħar**

Un total de 170 foyers de la mechta Talilit dans la commune de Tighargħħar, distante de 90 km de la ville de Batna, a été raccordé lundi après-midi au réseau d'alimentation en électricité en présence du wali, Riadh Benahmed.

Selon les explications données sur site au wali en visite de travail dans les communes de Tighargħħar et Menaā par le directeur de l'énergie et des mines par intérim, Abdelmalek Hamchi, l'opération qui s'inscrit dans le cadre du programme de rattrapage des régions enclavées pour plus de 71 millions DA a porté sur l'alimentation en cette énergie de 170 foyers et l'installation de trois transformateurs électriques.

Auparavant, le chef de l'exécutif local a inspecté le projet d'aménagement du stade d'Oughanim et a reçu des explications sur la situation du développement dans la commune de Tighargħħar dont les actions d'aménagement et d'entretien de routes.

Dans la commune de Menaā, le wali a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation et d'équipement d'une salle de soins dans la localité de "Malou Azlēf" et a inspecté la consommation relevant de l'unité de N'gaous et la polyclinique où il a reçu un exposé sur le projet de son extension.

Au cours de sa tournée à Menaā et Tighargħħar, le wali a écouté les préoccupations de leurs habitants et a promis de les examiner en fonction des priorités et moyens existants.

Sur son chemin vers cette région, le wali s'est également arrêté pour s'enquérir des actions de réouverture par les services compétents des routes suite aux chutes de neige.

SOUK AHRAS**Plus de 2,5 milliards de dinars pour le renforcement et l'entretien des RN et CW**

Une opération de renforcement et d'entretien du réseau de routes nationales (RN) et de chemins de wilaya (CW) a été inscrite au bénéfice de la wilaya de Souk Ahras pour un montant de 2,57 milliards de dinars, puisé des programme sectoriels décentralisés (PSD) de l'exercice 2026, a déclaré, lundi, le directeur des Travaux publics, Amar Mezahda.

Le responsable a précisé, à l'APS, que cette enveloppe permettra de mener des travaux de renforcement, de modernisation et d'amélioration des infrastructures routières, dont 60 km de RN et 21 km de CW.

Les travaux seront entamés "avant la fin du 1er trimestre de l'année en cours", et permettront, dans le détail, de parachever la réalisation de la section restante de la double voie de la RN 16 entre Ain Senour et Mechrouha sur 6 km, de renforcer la RN 81 entre Sedrata et Ain Soltane, jusqu'à la commune de Ain Larbi dans la wilaya voisine de Guelma (17 km), de renforcer la RN 82 entre Ouled Idris et les limites administratives de la wilaya d'El Tarf (13 km), ainsi que la double voie de la RN 16B entre Taoura et Dréa (9,8 km) et l'entretien de la RN 81 entre Souk Ahras et le pôle urbain de Hammam Tassa, dans la commune d'Oulîène sur 12 km.

S'agissant des CW, M. Mezahda a indiqué que les travaux porteront sur l'entretien et le renforcement du CW 11 entre Bir-Bouhouche et reliant la commune de Bir-Bouhouche et Safel El Ouiden (6 km), du CW 10 entre la commune de Zaarouria et le lieu-dit "Chehifa", dans la même collectivité locale (5 km), du CW 4 entre Tifache et M'daourouch (8 km) et du CW 30 entre la localité d'Ouled Abbas, dans la commune de Sidi Fredj, et la commune d'Ouenza dans la wilaya de Tébessa, sur 2,8 km.

APS

TISSEMSILT

ACS Holding relance la plasturgie à Tissemsilt et redonne vie à une unité industrielle stratégique

La holding algérienne des spécialités chimiques (ACS) a franchi une nouvelle étape dans la stratégie nationale de valorisation des actifs industriels récupérés en procédant à l'intégration officielle de l'unité de plasturgie de Tissemsilt, autrefois connue sous l'appellation Plastic Algeria Components.



Par Abed Meghit

Cette opération, intervenue le 24 janvier, marque un tournant décisif dans la relance de cette infrastructure industrielle, désormais rebaptisée General Plastic Injecti, tout en conservant son ancrage territorial dans la wilaya de Tissemsilt.

La cérémonie officielle de remise des clés, organisée sur le site même de l'unité, s'est déroulée en présence des représentants des autorités locales et des responsables du groupe ACS.

À cette occasion, les actifs de l'entreprise ont été transférés de la Direction des domaines de l'Etat vers la holding publique, représentée par son président-directeur général, Samir Yahiaoui.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de récupération et de réintégration des biens confisqués, conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à remettre ces actifs productifs au service de l'économie nationale. Selon les responsables d'ACS Holding, cette intégration répond à un objectif stratégique clair : redonner une dynamique industrielle à une unité disposant d'un potentiel technique et humain important, tout en l'insérant durablement dans le tissu économique national. Dans cette perspective, une

assemblée générale extraordinaire a été tenue afin d'officialiser la nouvelle identité de l'entreprise.

Le changement de dénomination en General Plastic Injecti symbolise l'ouverture d'une nouvelle phase de gestion, axée sur la performance, la transparence et le développement durable.

La relance de cette unité industrielle s'accompagne d'un engagement fort en faveur de la préservation de l'emploi.

ACS Holding a affirmé sa volonté de maintenir l'ensemble des postes existants et de garantir la continuité professionnelle des travailleurs précédemment rattachés à Plastic Algeria Components.

Cette orientation sociale constitue un pilier central de la stratégie de réhabilitation, en plaçant le capital humain au cœur du processus de redémarrage de l'activité.

Au-delà de la sauvegarde de l'emploi, l'intégration de General Plastic Injecti vise la remise en exploitation progressive des moyens de production, l'amélioration des performances industrielles et le renforcement de la valeur ajoutée locale.

La holding ambitionne de moderniser les procédés, d'optimiser l'organisation interne et de positionner l'unité comme un acteur compétitif dans le domaine de la plasturgie, tant sur le

marché national que, potentiellement, à l'export. Cette opération illustre la volonté d'ACS Holding de jouer pleinement son rôle dans la mise en œuvre des politiques publiques de relance industrielle. En s'appuyant sur une approche fondée sur la création de valeur et l'intégration territoriale, le groupe entend contribuer au développement local de la wilaya de Tissemsilt, en générant de nouvelles opportunités économiques et en renforçant l'attractivité industrielle de la région.

La réhabilitation de cette unité de plasturgie s'inscrit également dans une dynamique plus large de reconstruction du tissu industriel national, mise à mal par des années de dysfonctionnements et d'abandon de certaines infrastructures.

À travers cette initiative, ACS Holding réaffirme son engagement à transformer les biens récupérés en véritables leviers de croissance, capables de soutenir l'économie nationale et de répondre aux exigences d'un développement industriel moderne et durable.

En redonnant vie à l'unité de Tissemsilt sous une nouvelle identité, l'Etat algérien envoie un signal fort quant à sa détermination à valoriser ses actifs, à préserver l'emploi et à inscrire la relance industrielle au cœur de son projet économique.

ORAN

Le Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable du 2 au 4 février

La 15e édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable (ERA) se tiendra, du 2 au 4 février prochain au Centre des Conventions d'Oran, ont indiqué, lundi, les organisateurs dans un communiqué.

Cet événement a pour thème cette année le mix énergétique, a-t-on fait savoir de même source, ajoutant que cette édition mettra en lumière les avancées majeures du secteur, notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables, l'hydrogène vert et les enjeux de la décarbonation.

Près d'une centaine d'exposants - entreprises, institutions publiques, banques, centres de recherche, universités et écoles polytechniques - devraient prendre part à ce salon, qui constitue une occasion d'échange et de partage d'expertise, ainsi que développement de partenariats, a-t-on souligné. Parmi les participants figurent de grands groupes énergétiques et industriels tels que Sonatrach, GICA, Condor, GISB, Zergoun Green Energy.

Les ressources en eau seront représentées par des organismes tels que SEAL et le groupe GER-HYD, tandis que la recherche scientifique sera portée par des centres de recherche et de développement, ainsi que des universités et des écoles polytechniques, selon la même source. Ce salon, organisé par l'agence événementielle "Myriad", s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des entreprises dans leurs efforts de transition énergétique, en favorisant le recours aux énergies renouvelables afin de réduire leur empreinte carbone et de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, a-t-on encore noté.

Un riche programme scientifique est, par ailleurs, prévu en marge de l'exposition, comprenant 19 communications et panels, animés par des spécialistes du secteur, des opérateurs économiques et des représentants institutionnels.

HYDROCARBURES

M. Arkab s'entretient à Niamey avec son homologue nigérien

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, lundi à Niamey, avec le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tinni, sur les récentes activités du Groupe Sonatrach au Niger, et l'état d'avancement du projet gazoduc transsaharien, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens ont été tenus en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du directeur général de Sonatrach International Production and Exploration Corporation (SIPEX), Bouaraara Cherif, et de cadres du ministère, ainsi que du chargé d'affaires et des représentants du corps diplomatique accrédité à l'ambassade d'Algérie à Niamey.

Ces entretiens, élargis par la suite aux membres des deux délégations, à l'instar des cadres du ministère nigérien du Pétrole et de la Société nigérienne du pétrole (SONIDEP), ont porté sur les récentes activités de Sonatrach dans ce pays, notamment le suivi du dossier du projet de recherche et d'exploration de la société au niveau du champ pétrolier du bloc Kafra (Nord du Niger), ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, M. Arkab a réitéré "la disposition de l'Algérie, notamment via le groupe Sonatrach et ses filiales, à reprendre les activités convenues précédemment relatives au projet de recherche et d'exploration de la société au niveau du champ pétrolier du bloc Kafra", selon la même source.

Cette rencontre a également permis d'examiner l'état d'avancement du projet stratégique du gazoduc transsaharien et d'étudier ses différents aspects, ainsi que de s'enquérir du degré de mise en œuvre des décisions prises lors des rencontres ayant regroupé les trois ministres chargés des hydrocarbures de l'Algérie, du Niger, et du Nigeria, conclut le communiqué.

TIPASA

Renforcement du réseau de transport de l'électricité par de nouvelles stations à l'horizon 2030

Le réseau de transport de l'électricité à travers la wilaya de Tipasa sera renforcé, à l'horizon 2030, par la réalisation de nouvelles stations électriques, afin d'accompagner la dynamique socio-économique enregistré dans la région, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de Sonelgaz.

Face à la hausse de la demande en énergie induite par l'accélération du développement économique et social, la direction locale de Sonelgaz (Sonelgaz-Transport électrique et opérateur système) a élaboré un programme conséquent au profit de la wilaya, portant sur le renforcement du réseau à la réalisation de quatre nouvelles stations électriques, à l'horizon 2030, selon la même source.

Il s'agit de deux stations déjà lancées en réalisation à Cherchell et à Bou Ismail, tandis que les travaux des stations de Gouraya et de Damous seront lancés ultérieurement.

La capacité du poste de transformation électrique, dont le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjai, a supervisé la pose de la première pierre la semaine dernière à Cherchell, en compagnie du wali de Tipasa, Amine Benchaoulia, est estimée à 60/220 kilovolts, tandis que la capacité des trois (3) autres postes est évaluée à 30/60 kilovolts (Gouraya, Damous et Bou Ismaïl).

Ces projets permettront d'assurer un apport supplémentaire de 600 MVA au profit de la wilaya, ainsi que la réalisation de près de 427 km de lignes de transport d'électricité, contribuant à l'amélioration des performances du réseau.

Sachant que l'enveloppe affectée aux investissements relatifs aux stations et lignes de haute et très haute tension, à l'horizon 2030, dépasse les 21 milliards de DA.

Le réseau de transport de l'électricité à Tipasa compte actuellement 11 postes de transformation électrique, dont deux (2) postes à haute et très haute tension de 10/60/220 kilovolts et (9) neuf postes de 30/60 kilovolts, avec une capacité totale installée estimée à 1.170 MVA.

La demande maximale enregistrée en 2025 a été de près de 726,9 MVA, pour un réseau de transport global de plus de 683 kilomètres.

A noter que le projet de la station électrique de Cherchell 60/220 kilovolts, dans la commune de Sidi Ghilès, compte parmi les projets stratégiques, avec une capacité estimée à 360 MVA. Sa mise en service est prévue en 2028.

APS

CONSTANTINE

Vers la création de plus de 16.500 postes d'emploi en 2026

La wilaya de Constantine bénéficiera, au titre de l'année en cours (2026), de la création de plus de 16.500 postes d'emploi répartis sur différents secteurs d'activité, dans le cadre des efforts visant à soutenir le marché du travail, a indiqué lundi le directeur local de l'emploi.



Dans le cadre du renforcement de la dynamique économique locale, le secteur des services enregistrera le plus grand nombre de créations d'emplois (plus de 6.700 postes), suivi du secteur du bâtiment et des travaux publics avec plus de 6.500 postes, au regard du rythme soutenu des grands projets de développement que connaît la wilaya, a précisé M.

Lokman Messaoudane lors des travaux de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) au titre de l'année 2025, tenue au siège de la wilaya.

Détaillant le volet relatif au secteur

du bâtiment et des travaux publics, le même responsable a expliqué qu'à la suite de la récente visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans la wilaya de Constantine, des projets structurants ont été relancés, à l'instar du nouveau centre hospitalo-universitaire, des logements en location-vente (AADL 3) au quartier Sissoui, ainsi que d'un complexe sportif à Guettar El Aïch, ce qui permettra la création de nombreux postes d'emploi.

Il a ajouté que le secteur de l'industrie contribuera à hauteur d'environ 3.000 nouveaux postes,

notamment dans les filières de transformation, pharmaceutique et agroalimentaire, tandis que le secteur de l'agriculture devrait offrir près de 280 postes, dans le cadre des efforts de soutien à l'investissement agricole et de renforcement de la sécurité alimentaire. Le directeur de l'emploi a souligné que ces prévisions reflètent le poids économique croissants de la wilaya de Constantine, devenue un pôle attractif pour l'investissement grâce à la disponibilité des infrastructures et à un climat des affaires favorable, précisant que ses services œuvrent, en coordination avec les différents acteurs économiques, à l'accompagnement des porteurs de projets et à l'amélioration de l'employabilité des jeunes.

Il a conclu en affirmant que ces chiffres sont de nature à renforcer l'insertion professionnelle et à réduire le taux de chômage, notamment chez les jeunes et les diplômés, en adéquation avec les orientations des pouvoirs publics visant la création de richesses et d'emplois durables.

TRÉSOR PUBLIC

Lancement officiel mardi de l'opération de souscription aux Sukuk souverains

Le Trésor public a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement officiel, à compter de ce mardi, de l'opération de souscription aux Sukuk souverains "Ijara Usufruit", en vue de mobiliser l'épargne nationale dans le cadre des efforts visant à diversifier les sources de financement de l'Etat.

Le lancement de cette opération marque "une étape majeure dans le développement du marché financier national et dans la consolidation de la finance islamique en Algérie" et s'inscrit "dans une vision visant à diversifier les sources de financement de l'Etat, à mobiliser l'épargne nationale et à

proposer des instruments financiers conformes aux principes de la finance islamique, en tant qu'instrument complémentaire aux mécanismes de financement existants", a souligné le Trésor public.

Les Sukuk souverains "Ijara Usufruit" constituent un produit financier unique sur le marché algérien, tant par sa nature que par son mode d'émission, a fait savoir le Trésor, assurant que "ce produit financier est adossé à des actifs réels appartenant à l'Etat".

La souscription sera ouverte au public à travers les établissements habilités, selon les modalités qui seront précisées dans le site officiel dédié au Sukuk :

www.sukuk.mf.gov.dz, a précisé la même source.

Ces Sukuk offrent, selon le communiqué, une "opportunité d'investissement à rendement attractif, sécurisée, accessible et transparente, répondant à une demande croissante pour des produits conformes à la charia". Tout en soulignant le caractère exceptionnel et le volume ciblé de l'émission, le Trésor public a ajouté que cette opération de souscription "revêt un caractère limité" et "étant clôturée dès l'atteinte des objectifs fixés pour l'émission, ce qui renforce son attractivité et son positionnement stratégique". Dans ce cadre, le Trésor public a invité l'en-

semble des citoyens algériens, résidents ou non-résidents, intéressés par cette opération à se rapprocher des partenaires habilités, notamment les banques, les compagnies d'assurances ainsi que les trésoreries de wilaya, afin d'obtenir toutes les informations nécessaires et de procéder à la souscription dans les délais impartis.

Cette initiative traduit, aussi, "la volonté des autorités publiques de renforcer l'inclusion financière, de dynamiser le marché des capitaux et de consolider la confiance dans les nouveaux instruments financiers", a-t-on également mentionné de même source.

BECHAR

Vers le développement de la filière d'extraction des huiles essentielles et d'hydrolat

Le secteur agricole de la wilaya de Bechar a lancé, récemment, un programme de formation destiné aux agricultrices, axé sur les techniques d'extraction des huiles essentielles et d'hydrolat, à partir de plantes aromatiques et médicinales, dans l'objectif de stimuler le développement futur de cette filière, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA).

Ce programme, qui a démarré, récemment, au bénéfice d'une trentaine d'agricultrices de la wilaya, est réalisé en collaboration avec la cellule locale des femmes rurales, dans l'objectif de familiariser les participantes avec diverses méthodes d'extraction des huiles essentielles et des hydrolats, à partir de plantes locales, mais également d'autres régions, a

précisé Abderabi Hamel, premier responsable de la DSA. Les formations, animées par des spécialistes, se dérouleront sur plusieurs cycles au profit également d'autres agricultrices de la wilaya intéressées par cette activité, dans le cadre de ce même programme, a-t-il indiqué.

Celui-ci ambitionne également d'encourager les participantes à créer des micro-entreprises spécialisées dans l'extraction des huiles essentielles et des hydrolats, à travers plusieurs collectivités de la wilaya, a ajouté le même responsable.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur agricole pour promouvoir le développement rural et favoriser l'autonomie économique des agricultrices, à travers des soutiens et accompagnements pour lan-

cer leur propres micro-entreprises et dynamiser cette filière à fort potentiel, a-t-il souligné.

Outre cette opération, le même secteur est en voie de lancement d'un projet de réalisation de dix (10) nouveaux forages à travers le périmètre agricole de mise en valeur des terres sahariennes de Hassi Belhouari, au Nord de la commune de Bechar, au titre de la troisième phase d'un programme sectoriel visant à développer les potentialités productives, grâce à l'amélioration, la modernisation et l'extension des services, notamment ceux liés à l'irrigation agricole, selon le même responsable.

Le financement de ce projet sera assuré par le Fonds spécial de développement des régions du Sud (FSDRS), a conclu la même source.

HYDROCARBURES

M. Arkab en visite de travail au Niger pour le suivi des projets de Sonatrach et du gazoduc transsaharien

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, effectue, lundi, une visite de travail en République du Niger, pour s'enquérir des activités de Sonatrach dans ce pays, notamment le suivi du dossier du projet de recherche et d'exploration du Groupe au niveau du champ pétrolier du bloc Kafra (Nord), a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre d'Etat, accompagné d'une délégation, tiendra également des rencontres avec des responsables nigériens, qui seront consacrées à l'examen de l'état d'avancement du projet du gazoduc transsaharien, ainsi qu'aux moyens de renforcer les mécanismes de coordination et de concertation entre les différentes parties prenantes à ce projet stratégique, ajoute la même source.

M. Arkab est accompagné, lors de cette visite, du PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, de Bouaraara Cherif, directeur général de Sonatrach International Production and Exploration Corporation (SIPEX), filiale de Sonatrach International Holding Corporation, ainsi que de plusieurs cadres du ministère.

JIJEL

Réalisation d'une première opération de transbordement au port de Djen Djen

Le port de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel, a réalisé la première opération de transbordement au niveau national, a déclaré, dimanche le Président-directeur général de l'Entreprise portuaire, Walid Bougous.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que le port de Djen Djen a effectué, le week-end dernier, dans le cadre du renforcement de sa position régionale et internationale, la première opération de transbordement en Algérie en accueillant le navire "Xin Yong Chang 19" en provenance de Chine, chargé de 800 EVP (équivalent 20 pieds) de conteneurs, dont 200 EVP destinés au transbordement.

Il convient de noter que dans un port, le transbordement est une opération logistique consistant à transférer des marchandises (des conteneurs, en général), d'un navire à un autre sans stockage intermédiaire de longue durée sur le quai.

L'opération effectuée pour la première fois au port de Djen Djen a donné lieu au déchargement des conteneurs en provenance de Chine au port de Djedjen avant de les recharger, un peu plus tard, sur un autre navire en partance pour le port de Saint-Pétersbourg, en Russie.

Selon les informations recueillies, les opérations de transbordement sont des activités portuaires à forte valeur ajoutée qui permettent de transformer le port d'un simple point de transit de marchandises en hub logistique régional et international au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales.

M. Bougous a indiqué que ce processus "contribute à augmenter le volume du trafic de conteneurs et de navigation maritime sans lien direct avec la demande locale, ce qui améliore la rentabilité des investissements dans les infrastructures et les équipements portuaires".

Les opérations de transbordement permettent également d'attirer les grandes compagnies maritimes mondiales à la recherche de ports "pivots" pour redistribuer les conteneurs vers différentes destinations, ce qui renforce la compétitivité du port au niveau méditerranéen et améliore les indicateurs de performance opérationnelle et financière de l'entreprise portuaire grâce à l'augmentation des revenus de la manutention, du stockage et des services logistiques associés, a conclu M. Bougous.

RELIZANE

Une présumée charlatane interpellée pour escroquerie en ligne, la Gendarmerie nationale démantèle une affaire de fraude numérique

Dans le cadre de la lutte permanente contre les différentes formes de criminalité, en particulier celles liées à l'exploitation abusive des technologies de l'information et de la communication, les services de la Gendarmerie nationale relevant du groupement territorial de Relizane ont procédé à l'arrestation d'une femme soupçonnée d'être impliquée dans des faits d'escroquerie et de fraude commis à l'encontre de plusieurs citoyens.

Par Abed Meghit

L'affaire met en lumière une pratique illégale reposant sur l'usurpation de la qualité de praticienne de la sorcellerie et du charlatanisme, utilisée comme moyen de manipulation et d'abus de confiance.

Âgée d'une trentaine d'années, la mise en cause est accusée d'avoir exploité la vulnérabilité psychologique de certaines personnes, en particulier celles confrontées à des difficultés personnelles, familiales ou sociales.

Selon les premiers éléments de l'enquête, elle opérait principalement à travers un compte sur le réseau social Facebook, créé sous un pseudonyme, à partir duquel elle proposait des services prétendument liés à la sorcellerie, à la divination et à la résolution de problèmes par des pratiques occultes.

Ces offres, présentées de manière per-

suaive et trompeuse, auraient permis à la suspecte de soutirer des sommes d'argent à ses victimes, en échange de promesses illusoires.

L'affaire a été déclenchée à la suite de signalements ayant attiré l'attention des services compétents sur l'existence de ce compte suspect, dont l'activité laissait apparaître de sérieux indices d'escroquerie. Saisis du dossier, les éléments du service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Relizane ont immédiatement ouvert une enquête approfondie, combinant des investigations de terrain et des analyses techniques poussées.

L'utilisation de moyens technologiques modernes a permis d'identifier formellement la titulaire du compte incriminé, de retracer ses activités numériques et de localiser son lieu de résidence.

Les investigations ont été menées dans le strict respect des procédures lé-

gales en vigueur, sous la supervision et en coordination permanente avec le procureur de la République près le tribunal de Relizane. Cette collaboration étroite entre les services de sécurité et l'autorité judiciaire a permis de consolider les éléments de preuve et de garantir la légalité de l'ensemble des démarches entreprises.

Une fois les conditions juridiques réunies, une opération ciblée a été menée, aboutissant à l'arrestation de la suspecte.

Cette intervention s'inscrit dans une stratégie globale visant à endiguer les pratiques frauduleuses qui exploitent la crédibilité des citoyens et portent atteinte à la sécurité morale et financière de la société.

Ces autorités rappellent que le charlatanisme et la sorcellerie, lorsqu'ils sont utilisés comme instruments d'escroquerie, constituent des infractions pénales passibles de poursuites judiciaires, no-

tamment lorsqu'ils sont relayés à travers les réseaux sociaux, devenus un terrain propice à ce type de dérives.

À l'issue de l'achèvement de toutes les procédures réglementaires, la mise en cause sera présentée devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane, afin de répondre des chefs d'accusation retenus contre elle, conformément aux dispositions du Code pénal.

L'enquête demeure ouverte et pourrait permettre de déterminer l'ampleur réelle des faits, d'identifier d'éventuelles autres victimes et de vérifier l'existence de complices éventuels.

À travers cette opération, la Gendarmerie nationale réaffirme sa détermination à lutter contre les formes modernes de criminalité et appelle les citoyens à faire preuve de vigilance face aux offres trompeuses circulant sur les plateformes numériques, en signalant toute activité suspecte aux services compétents.

PLUIES SALVATRICES

Les barrages algériens renouent avec l'abondance et rassurent sur la sécurité hydrique nationale

Après plusieurs années marquées par un stress hydrique persistant et une inquiétude croissante quant à la disponibilité des ressources en eau, l'Algérie retrouve un souffle d'optimisme grâce à une pluviométrie exceptionnelle enregistrée depuis le mois de décembre dernier.

Des précipitations abondantes, régulières et bien réparties sur l'ensemble du territoire national ont profondément transformé le paysage hydrique du pays, redonnant vie aux barrages, aux oueds, aux plaines agricoles et aux zones montagneuses.

Cette dynamique naturelle, conjuguée à une stratégie nationale anticipative fondée sur la multiplication des infrastructures hydrauliques, permet aujourd'hui d'afficher des indicateurs rassurants et porteurs d'espoir pour l'avenir.

Face à une demande en eau en constante augmentation, alimentée par la croissance démographique, les besoins industriels et l'extension des périmètres agricoles, les pouvoirs publics ont, depuis plusieurs années, fait le choix stratégique d'investir massivement dans la construction et la modernisation des barrages.

Ces ouvrages constituent une réponse structurelle et durable aux aléas climatiques, offrant non seulement des capacités de stockage importantes, mais aussi des moyens techniques avancés pour la gestion des eaux de ruissellement, la lutte contre l'envasement et le traitement des eaux de pluie afin de les rendre exploitables pour l'alimentation en eau potable, l'irrigation et l'industrie.

Les pluies qui arrosent le pays depuis décembre ont ainsi provoqué un véritable retour vers la situation.

Les bulletins officiels font état de taux de remplissage particulièrement encourageants, avec plusieurs barrages dépassant les 70 %, tandis que le taux national avoisine désormais les 38 %, contre un peu plus de 33 % au début du mois de janvier 2026.

Une progression rapide et significative qui témoigne de l'impact direct de ces précipitations soutenues.

À l'échelle nationale, plus de dix barrages ont atteint un taux de remplissage de 100 %, un fait rare ces dernières années et hautement symbolique dans un contexte régional marqué par la rareté de l'eau.

Les images relayées par l'Agence nationale des barrages et transferts illustrent clairement cette embellie hydrique.

Des retenues pleines à craquer, des déversoirs en activité et, dans certains cas, des lâchers d'eau préventifs ont été nécessaires pour garantir la sécurité des ouvrages.

Les barrages de Mexa à El Tarf, Kissir à Jijel et Oued Taht à Mascara figurent parmi les infrastructures ayant évacué d'importants volumes d'eau, estimés à

près de 11 millions de mètres cubes, à la suite de crues provoquées par des pluies diluviales.

Cette situation favorable concerne également plusieurs barrages de l'intérieur du pays.

À Tissemilt, le barrage de Koudiat Rosfa a enregistré un apport hydrique remarquable, atteignant un volume de près de 3 millions de mètres cubes.

Un niveau jugé très satisfaisant par les spécialistes, compte tenu du rôle stratégique de cet ouvrage dans l'alimentation en eau potable et le soutien à l'agriculture locale.

Ce remplissage constitue un véritable soulagement pour les habitants de la région, longtemps confrontés à des restrictions et à l'irrégularité de l'approvisionnement.

À ce jour, des barrages tels que Seklafa à Laghouat, Bouzegza à Tissemilt et celui d'Aïn Témouchent affichent un taux de remplissage maximal de 100 %, confirmant que les effets positifs de cette pluviométrie ne se limitent pas aux zones côtières, mais s'étendent également aux Hauts Plateaux et à certaines régions sahariennes.

Cette couverture géographique large renforce la résilience globale du système hydraulique national.

Si ces pluies ont parfois engendré des désagréments et des dégâts matériels, notamment dans l'ouest du pays, elles n'en demeurent pas moins une bénédiction sur le plan hydrique. Le passage de la tempête Harry a provoqué des inondations dans les wilayas de Relizane et d'Aïn Defla, entraînant la crue de l'Oued El Kébir, qui alimente le barrage de Sidi Yaâkoub à Chlef, ainsi que celle de l'Oued Mina à Relizane.

Des routes ont été coupées et des biens endommagés, mais ces crues ont aussi permis de reconstituer

des réserves précieuses pour les agriculteurs, durablement éprouvées par les sécheresses successives des années précédentes. Les spécialistes soulignent que, bien que le renouvellement des nappes phréatiques reste difficile à mesurer en temps réel, les indicateurs de surface sont extrêmement positifs.

Les chutes de neige observées sur les massifs montagneux viennent renforcer cette tendance, promettant un apport progressif et durable aux barrages à l'approche du printemps.

Cette accumulation nivale joue un rôle clé dans l'alimentation différenciée des retenues, contribuant à stabiliser les réserves sur le moyen terme.

Au-delà des chiffres, cette amélioration de la situation hydrique conforte la pertinence de la stratégie nationale adoptée par l'Algérie.

La sécheresse, bien que récurrente, apparaît désormais comme un phénomène cyclique pouvant être atténué par une politique volontariste, une planification rigoureuse et une exploitation rationnelle des ressources. Les barrages, loin d'être de simples ouvrages de stockage, s'imposent comme des piliers de la souveraineté hydrique et du développement durable.

L'enjeu, désormais, réside dans la préservation de ces acquis.

Une gestion prudente, une lutte renforcée contre le gaspillage et une sensibilisation accrue des usagers demeurent indispensables pour garantir la pérennité de cette emblème.

Les pluies ont fait leur part ; il appartient désormais aux institutions et aux citoyens d'en faire un levier durable au service de la sécurité hydrique, de la stabilité sociale et du développement économique du pays.

Abed M.

ILLIZI

Deux nouvelles spécialités de formation pour la session de février

Deux nouvelles spécialités vont étoffer la nomenclature de la formation professionnelle dans la wilaya d'Ilizzi, au titre de la session de formation de février (2026), a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DIFEP).

Ces spécialités consistent en la formation d'ouvriers agricoles et de pépiniéristes, et viennent répondre aux besoins du marché de l'emploi et contribuer au développement agricole, a affirmé le

DIFEP, Youcef Hamdani. Plus de 1.185 places pédagogiques sont prévues pour la session de février, dont 690 postes en formation diplômante, répartis sur les formules de formation résidentielle, par apprentissage et en cours du soir.

Le secteur s'est attelé également à satisfaire les demandes des postulants par l'ouverture, en formation résidentielle, de spécialités et postes de formation, au niveau des instituts et centres de formation d'Ilizzi, In-Amenas, Dehdeb et

Bordj Omar-Driss, en plus d'autres en cours du soir pour permettre aux postulants, notamment les travailleurs, de perfectionner leur niveau professionnel. Le secteur prévoit en formation qualifiante l'ouverture de 495 postes, englobant ceux destinés à la formation de la femme au foyer, en milieu rural, des pensionnaires des établissements de rééducation, des bénéficiaires de l'allocation de chômage ainsi que de promus des classes d'alphabétisation.

APS

ORAN

La ville mise sur l'hébergement chez l'habitant pour renforcer son attractivité touristique

Dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer l'attractivité touristique de la capitale de l'ouest du pays, la wilaya d'Oran s'emploie à promouvoir la formule de l'hébergement chez l'habitant comme une alternative légale, organisée et complémentaire à l'offre hôtelière classique.

Par Abed Meghit

Cette démarche s'inscrit dans une vision globale visant à diversifier les capacités d'accueil et à répondre à une demande croissante, notamment durant les périodes de forte affluence.

Présentée en marge de la première édition du Salon international des équipements hôteliers, de la restauration et des services « Hostex Expo », cette formule repose sur un cadre réglementaire établi depuis 2012 par une circulaire ministérielle conjointe.

Elle permet aux citoyens d'accueillir des touristes dans leurs logements tout en garantissant des normes strictes en matière de sécurité, d'hygiène et de qualité de service.

Selon les responsables du secteur, l'objectif principal est

d'augmenter le nombre de lits disponibles, d'organiser le flux touristique en dehors des structures hôtelières traditionnelles et d'intégrer pleinement cette activité dans le cycle économique local.

Cette approche contribue également à la création de revenus supplémentaires pour les ménages et à la dynamisation de l'économie de proximité.

Les procédures d'obtention de l'agrément ont été simplifiées afin d'encourager l'adhésion des citoyens.

Le parcours administratif, jugé clair et accessible, implique plusieurs services publics, garantissant ainsi un encadrement rigoureux et une coordination efficace.

Une fois les conditions requises remplies, la commune délivre une autorisation officielle permettant l'exercice légal de cette activité. Les ac-

teurs du secteur touristique et associatif saluent cette initiative, soulignant son potentiel en tant que levier de développement durable, notamment dans les zones côtières et à forte vocation touristique.

Ils estiment que la généralisation de cette formule, accompagnée d'une meilleure promotion, pourrait contribuer significativement à la relance du tourisme local.

La tenue du salon « Hostex », qui a réuni près de 50 exposants, a permis de mettre en lumière les innovations et les solutions numériques au service de l'industrie hôtelière et de la restauration, tout en valorisant le savoir-faire national.

Dans ce contexte, l'hébergement chez l'habitant apparaît comme un maillon essentiel d'une stratégie touristique moderne, inclusive et adaptée aux nouvelles attentes des visiteurs.

SAÏDA

Lancement de la 2^e édition des groupes de jeunes ciblés sur la participation politique et le développement local

Les travaux de la deuxième édition des groupes de jeunes ciblés, organisés par le Conseil supérieur de la jeunesse sous le slogan « Participation politique et développement local », ont débuté, lundi à la salle omnisports « Hamada Ahmed » de la ville de Saïda.

A cette occasion, le coordinateur de la région ouest et membre national du Conseil supérieur de la jeunesse, Abir Oussama, a indiqué dans son allocution que l'objectif de cette rencontre est de promouvoir la participation des jeunes à la vie publique, ainsi qu'au développement local et national, à travers le renforcement de leur autonomisation politique et économique.

Il a ajouté que cette initiative s'inscrit dans une série de rencontres visant à renforcer la participation politique des jeunes et à consolider leur engagement conscient dans les affaires publiques, soulignant que cette rencontre ouvre un espace de dialogue permettant aux jeunes de présenter leurs idées et d'exprimer leurs opinions et préoccupations, ce qui contribue à renforcer leur rôle de leadership dans la vie publique et à consolider leur participation effective au processus de développement local.

Dans le même contexte, il a souligné que les groupes de jeunes ciblés constituent un cadre ap-

roprié pour l'élaboration de recommandations et de propositions susceptibles d'être concrétisées sur le terrain, notamment celles liées au soutien des initiatives de jeunesse et à l'accompagnement des projets à caractère économique et social. Ces activités ont été marquées par l'organisation de quatre ateliers, chacun regroupant 15 jeunes, au cours desquels un espace de dialogue direct a été ouvert avec les participants afin d'identifier leurs préoccupations et leurs perceptions relatives à la participation politique, aux mécanismes d'implication dans la gestion des affaires publiques locales, ainsi qu'au rôle des jeunes dans la proposition de solutions de développement et l'accompagnement des politiques publiques au niveau local.

Les travaux des ateliers ont également été ponctués de débats constructifs, au cours desquels les participants ont exprimé leurs aspirations à une participation politique plus large, soulignant l'importance d'impliquer les jeunes dans les processus de prise de décision locale et de renforcer les canaux de communication entre les jeunes et les institutions, contribuant ainsi à l'ancrage de la culture de participation et de citoyenneté et à la réalisation d'un développement local durable.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Conférence nationale à l'Université d'Oran 2 sur la protection juridique de l'eau

La protection juridique des ressources en eau a constitué le thème générique d'une conférence nationale tenue, lundi à l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed, sous le titre « Protection juridique de l'eau dans le contexte du changement climatique ».

Organisée par le Laboratoire de droit économique et environnemental de la Faculté de droit et des sciences politiques, cette rencontre a abordé plusieurs sujets scientifiques liés au cadre juridique de la protection de l'eau, aux défis posés par le changement climatique à la sécurité hydrique et au développement durable en Algérie, au rôle des institutions nationales dans la garantie de la sécurité hydrique et aux mécanismes d'adaptation législative pour relever ces défis.

Dans ce cadre, la présidente de cette rencontre, Dr Khader Soumia, a souligné que cette rencontre met l'accent sur l'importance de renforcer la protection juridique de l'eau en tant que ressource stratégique face aux changements environnementaux et climatiques

actuels, soulignant le rôle de la législation dans la rationalisation de la consommation de l'eau et la lutte contre sa pénurie et sa pollution.

Pour sa part, le Dr Berbih Mahieddine, chef du département de droit privé de la faculté de droit et des sciences politiques, a affirmé que le législateur algérien a élaboré des textes de loi spécifiques pour la protection des ressources en eau, notamment par le biais de la réforme constitutionnelle de 2020, et plus précisément de l'article 13.

Cet article constitue une consécration juridique de la protection de l'eau et un engagement envers les accords internationaux qui garantissent le droit humain à l'eau potable, compte tenu de l'impact négatif de la pollution et du changement climatique sur la quantité et la qualité des ressources en eau superficielles et souterraines.

Par ailleurs, le Dr Khadhouma Abdelkader, profes-

sor à l'Université d'Oran 2, a mis en lumière la

ADE

Clôture de la rencontre nationale sur la communication institutionnelle à Sétif

La rencontre nationale sur la communication institutionnelle, initiée par l'Algérienne des eaux (ADE) avec la participation de 54 chargés de communication des différentes unités de cette entreprise à l'échelle nationale, a été clôturée lundi à Sétif.

Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, le directeur central de la communication à la direction générale de l'ADE, Mohamed Soltani, a précisé que cette rencontre, placée sous le slogan "Communication efficace à l'ADE, un service meilleur et une communication plus proche", s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la nouvelle vision prospective de la direction générale relative à la communication dans le but de préparer les chargés de communication à mieux agir avec les divers programmes tracés durant l'année en cours dont celui du Ramadhan".

Il a ajouté que les participants à cette rencontre ont abordé durant deux journées cinq axes liés au "plan national de communication spécifique de l'ADE", "la transition numérique", "publication d'une revue", "jumelage entre les unités" et "la communication des occasions" sous l'égide de cadres spécialisés dans le domaine relevant de la direction générale de l'ADE.

Cette rencontre de formation vise ainsi à unifier le discours de communication, le passage de la phase réactive à l'anticipation dans le traitement des doléances, l'amélioration de la promotion de l'entreprise à travers une identité visuelle unifiée et l'élaboration d'un nouveau plan d'amélioration du service public et d'accompagnement des exigences du citoyen, a ajouté M. Soltani.

L'ADE dénombre plus de 6,5 millions de clients à l'échelle nationale dont plus de 319.000 dans la wilaya de Sétif.

TISSEMSILT

Journée de sensibilisation pour encourager les agriculteurs à l'aquaculture intégrée

L'aquaculture intégrée à l'agriculture a été au centre d'une journée de sensibilisation organisée, lundi, par la direction de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Ain Defla, en coordination avec la direction des Services agricoles (DSA) de Tissemsilt, au siège de cette dernière.

Le directeur régional de la Pêche et de l'Aquaculture, Abdellah Hakim Lazhar, a expliqué que l'objectif de cette journée de sensibilisation, à laquelle ont assisté plusieurs investisseurs et agriculteurs de la wilaya, ainsi que des partenaires tels que des cadres des Services agricoles et le directeur de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (antenne de Tissemsilt), est d'encourager les jeunes investisseurs et les agriculteurs à s'engager dans l'aquaculture en l'intégrant à leurs activités agricoles, notamment à travers l'exploitation des bassins d'irrigation dont ils disposent.

Il a souligné que les services de la direction régionale œuvrent, à travers la station de pêche et d'aquaculture de Tissemsilt, à soutenir et à accompagner les investissements dans ce domaine et à encourager la production halieutique, dans le but d'augmenter les capacités locales et nationales de production de produits halieutiques.

Il a également précisé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la préparation de la campagne d'ensemencement piscicole de l'année 2026.

Le même responsable a ajouté que les producteurs de tilapia dans les bassins d'irrigation bénéficient d'une prime financière initiatrice de 50 dinars par kilogramme de poisson produit, conformément à l'article 116 de la Loi de finances pour l'année 2024, après l'obtention de l'autorisation officielle pour exercer cette activité.

Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux

à des fins autres que la navigation. Cette convention vise à réglementer l'utilisation de ces voies navigables et à promouvoir la coopération entre les Etats.

Il a souligné son efficacité face aux défis climatiques, tout en insistant sur la nécessité de réviser certaines de ses dispositions, compte tenu de l'aggravation du changement climatique et de ses effets multiplicateurs, notamment sur les ressources en eau.

Plusieurs communications scientifiques ont été présentées lors de la conférence, dont : " L'adaptation à l'eau comme mécanisme de gouvernance de l'eau ", " Le changement climatique et son impact sur le développement agricole en Algérie " et " Rationaliser l'utilisation de l'eau dans les villes intelligentes face au changement climatique ", ainsi que d'autres interventions liées à ce thème.

APS

CHINE

20.000 personnes évacuées après un séisme de magnitude 5,5 survenu dans le nord du pays

Plus de 20.000 personnes ont été évacuées après un séisme de magnitude 5,5 qui a secoué le district de Tebo de la préfecture autonome tibétaine de Gannan, dans la province chinoise du Gansu (nord-ouest), lundi à 14h56 (heure de Pékin), selon le Centre du réseau sismique de Chine (China Earthquake Networks Center, CENC).

Aucune victime n'a été signalée dans les zones touchées, alors que des fissures ont été constatées sur certains bâtiments, ont déclaré les autorités locales.

Le district de Tebo a organisé l'évacuation urgente des personnes se trouvant dans les zones dangereuses et s'efforce d'évaluer l'étendue des dégâts, indiquent encore les autorités.

Plus de 20.000 habitants du district ont été évacués vers des lieux sûrs, précisent-elles.

Les autorités chargées de la sécurité publique ont dépêché 350 agents pour mener des opérations de recherche et de sauvetage.

Le corps provincial des sapeurs-pompiers du Gansu a mobilisé au total 340 personnes, 65 véhicules et des chiens de recherche dans les zones touchées.

AFRIQUE DU SUD

Les inondations ont fait 19 morts au Limpopo

Les inondations qui ont frappé ce mois-ci la province sud-africaine du Limpopo ont fait 19 morts et causé des dégâts aux infrastructures à hauteur de 7,9 milliards de rands (46,5 millions d'euros), a annoncé lundi la chef du gouvernement du Limpopo, Phophi Ramathuba, lors d'un point de presse dans la capitale provinciale, Polokwane.

Selon elle, quatre autres personnes sont portées disparues, environ 2.000 maisons ont été détruites, 31 écoles et 26 hôpitaux et cliniques ont été touchés et 439 routes et ponts endommagés.

Le nord et l'est de l'Afrique du Sud ont été touchés par des inondations ce mois-ci en raison de pluies persistantes. Les autorités ont déclaré l'état de catastrophe naturelle dans cinq provinces. Le Limpopo et la province du Mpumalanga ont été les plus touchés par la montée des eaux.

SÉNÉGAL

Cinq morts dans un accident de la route

Cinq personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche vers 13h00 sur l'Autoroute de l'Avenir (Dakar - Aéroport international Blaise Diagne/AIBD), a annoncé la Brigade nationale des sapeurs-pompiers (BNSP).

Selon la BNSP, les deux blessés, dont l'un dans un état grave, ont été évacués à l'hôpital.

D'après des médias locaux, le drame s'est produit lorsqu'un camion transportant un conteneur, roulant à vive allure en partie de Dakar, a heurté le terre-plein central. Sous l'effet du choc, le conteneur se serait détaché avant de tomber sur un véhicule particulier circulant dans le sens inverse.

CLIMAT

Près de 3,8 milliards de personnes pourraient être exposées à des chaleurs extrêmes d'ici 2050

Près de 3,8 milliards de personnes pourraient être exposées à des chaleurs extrêmes d'ici 2050, un défi qui concerne d'abord les régions tropicales mais n'épargnera pas les régions aujourd'hui plus tempérées, qui devront aussi s'adapter, jugent des chercheurs dans une étude publiée lundi.

Les scientifiques, qui publient leurs conclusions dans Nature Sustainability, ont étudié les conséquences de différents scénarios de réchauffement sur le nombre de personnes qui pourraient subir à l'avenir des températures considérées comme trop chaudes ou froides.

Selon ces projections, la population faisant l'expérience de conditions de chaleur extrême devrait "quasi-doubler" d'ici 2050 si les températures mondiales grimpent de 2°C au-dessus des valeurs préindustrielles. Cela concerne 3,79 milliards de personnes, le double de 2010.

Mais l'essentiel des effets devrait se faire sentir dès cette décennie alors que le monde approche du seuil de 1,5°C de réchauffement, a indiqué Jesus Lizana, de l'université d'Oxford, auteur principal de l'étude.

"Le besoin d'adaptation à la chaleur extrême est plus urgent que ce qui avait été estimé auparavant", souligne-t-il. "De nouvelles infrastructures doivent être construites au cours des prochaines années, telles que des systèmes de refroidissement passif ou de climatisation durable", selon lui.

L'exposition prolongée à la chaleur extrême - souvent qualifiée de "tueur silencieux" - peut déborder les capacités d'adaptation du corps, provoquant vertiges ou maux de tête, voire la mort. La demande énergétique pour le refroidissement augmenterait de manière "drastique" dans les pays en développement, exposés aux conséquences sanitaires les plus graves: l'Inde, les Philippines et le Bangladesh seraient parmi les pays comptant le plus de personnes affectées. Le changement le plus significatif dans les températures nécessitant une forme de refroidissement - climatisation ou ventilateurs - concerne les pays tropicaux ou équatoriaux, particulièrement en Afrique.

Mais le Laos et le Brésil figurent aussi parmi les nations les plus affectées, avec la République centrafricaine, le Nigeria et le Soudan du Sud. "Les plus désavantagés sont aussi ceux qui vont subir l'essentiel de cette tendance à plus de journées chaudes", souligne Radhika Khosla, co-auteure de l'étude.

Mais les pays plus riches et aujourd'hui tempérés "sont aussi confrontés à un gros problème - même si nombre d'entre eux ne s'en rendent pas encore compte". "Les pays riches ne peuvent pas juste attendre et supposer que tout va bien se passer : dans de nombreux cas, ils sont dangereusement impréparés pour la chaleur qui va arriver ces prochaines années", a mis en garde Jesus Lizana.

PHILIPPINES

Au moins 15 morts et 28 disparus dans le naufrage d'un ferry

Le naufrage d'un ferry transportant plus de 350 personnes dans le sud des Philippines a fait au moins 15 morts lundi, ont indiqué, dans un nouveau bilan, les gardes-côtes de l'archipel, qui recherchent 28 disparus.

Le MV Trisha Kerstin 3 a émis un signal de détresse à environ 1H50 locales (17H50 GMT), alors qu'il assurait la liaison entre Zamboanga City, sur l'île de Mindanao, et l'île de Jolo, à environ 150 kilomètres.

En milieu de matinée, 15 décès avaient été confirmés et au moins 316 personnes avaient été secourues, tandis que 28 personnes restaient portées disparues, a indiqué un commandant des gardes-côtes, Romel Dua.

"Un avion des gardes-côtes est en route pour participer aux opérations. La Marine et l'Armée de l'air ont également déployé des moyens sur place", a-t-il précisé. Un précédent bilan faisait état de huit morts. Le naufrage a eu lieu en pleine nuit, à environ cinq kilomètres à l'est de l'île de Baluk-Baluk, dans la province de Baisan.

Une vidéo diffusée par les gardes-côtes montre des survivants être tirés de l'eau ou recevant des soins.

Sur d'autres images sur les réseaux sociaux, on entend des naufragés appeler à l'aide dans l'obscurité.

"Nous ne pouvons pas dire pourquoi le moment quelle est la raison du naufrage", a déclaré M. Dua, précisant qu'une enquête avait été ouverte. "Pour le moment, nous sommes concentrés sur les opérations de secours". Dans leur communiqué, les gardes-côtes ont assuré que le ferry

n'était pas surchargé comme c'est fréquemment le cas aux Philippines.

Les ferries sont l'un des principaux moyens de transport dans l'archipel philippin, qui compte plus de 7.100 îles. Ils sont empruntés par des millions de personnes.

Le 21 décembre 1987, le ferry Dona Paz est entré en collision aux Philippines avec un pétrolier, faisant plus de 4.300 morts. Cette tragédie est à ce jour le pire accident maritime de l'histoire en temps de paix.

Plus récemment, en 2015, le Kim Nirvana a chaviré peu après son départ, faisant 61 morts dans le centre des Philippines. Le naufrage du ferry, qui transportait également plusieurs tonnes de ciment, riz ou engrangé, a vraisemblablement été causé par un excès de charge.

BRÉSIL

La foudre s'abat sur une manifestation, une trentaine de blessés

Au moins 30 personnes ont été blessées après que la foudre s'est abattue près d'une manifestation dimanche à Brasilia, ont indiqué les pompiers. Des milliers de manifestants s'étaient rassemblés sous une pluie battante autour d'une place de la capitale brésilienne. Les pompiers ont indiqué dans un communiqué qu'ils avaient pris en charge 72 personnes sur place à la suite de l'incident.

Parmi elles, 30 personnes ont été transportées vers deux hôpitaux voisins. "Huit victimes étaient dans un état sévère", ont-ils précisé.

ALLEMAGNE

Cinq blessés par balle dans le centre de Berlin (médias)

Cinq personnes ont été blessées par balle dimanche dans un appartement du centre de Berlin, a rapporté le média allemand BILD.

L'incident s'est produit vers 17H00 heure locale dans le quartier berlinois de Tiergarten.

BILD a précisé que cinq blessés, dont deux grièvement, avaient été découverts dans un appartement.

La police aurait interpellé plusieurs suspects sur les lieux et une enquête est en cours.

APS



SIDI BEL ABBES

La formation continue au cœur de l'excellence médicale

Le Centre hospitalo-universitaire Abdelkader-Hassani de Sidi Bel Abbès a récemment organisé une session de formation spécialisée au profit des médecins et infirmiers du service de néphrologie et de dialyse, en collaboration avec le CHU d'Oran.



Par Abed Meghit

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de formation continue visant à renforcer les compétences du personnel de santé et à améliorer la qualité des soins offerts aux patients.

Encadrée par des spécialistes reconnus, cette session a permis un échange approfondi d'expériences scientifiques et pratiques entre les deux établissements.

L'accent a été mis sur l'apprentissage de techniques médicales modernes, notamment la pose d'un cathéter souple par une incision chirurgicale minimale sous anesthésie locale, une méthode avancée dans le cadre de la dialyse péritonéale.

La formation a combiné théorie et pratique, avec la réalisation de simulations chirurgicales avant l'application sur un patient, dans le strict respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Cette approche pédagogique a permis aux par-

ticipants d'acquérir des compétences précises et de se familiariser avec des procédures innovantes, réduisant ainsi les risques de complications médicales. La dialyse péritonéale, considérée comme une alternative efficace à l'hémodialyse conventionnelle, offre aux patients une meilleure qualité de vie, notamment grâce à la possibilité de traitement à domicile.

La maîtrise de cette technique par le personnel médical constitue un atout majeur pour l'amélioration de la prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale.

À travers cette formation, la direction du CHU Abdelkader-Hassani réaffirme son engagement en faveur de l'excellence médicale, de l'innovation et de l'accompagnement des avancées scientifiques.

Elle illustre également la volonté des établissements hospitaliers algériens de placer la formation continue au cœur de leur stratégie, afin de répondre efficacement aux défis sanitaires actuels et futurs.

INTERVENTIONS CHIRURGICALES DÉLICATES

Une caravane médico-chirurgicale du CHU d'Oran à pied d'œuvre à Guelma



Une caravane médico-chirurgicale constituée de praticiens du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran est à pied d'œuvre, depuis lundi à Guelma où elle doit effectuer des interventions chirurgicales pointues visant, jusqu'au 30 janvier, 547 patients hospitalisés dans plusieurs établissements de santé.

Le Dr Mohamed Bouabaker, un des membres de la délégation médicale du CHU d'Oran, a

indiqué à l'APS, en marge du coup d'envoi des auscultations et des interventions programmées au sein de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Hakim Okbi de Guelma, que cette caravane est forte de 24 médecins exerçant dans différentes spécialités médicales et chirurgicales.

Selon des informations obtenues auprès de la direction de la santé et de la population (DSP), les patients programmés pour bénéficier des examens et des interventions chirurgicales proviennent de l'EPH Brahmia-Messaoud de Bouchegouf (287 patients), de l'EPH Hakim-Okbi de Guelma (110), de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) "Mère-Enfant" Maâlem-Mohamed de Guelma (90), et de l'EPH Emir-Abdelkader d'Oued Zenati (60 patients).

La caravane médico-chirurgicale du CHU d'Oran avait été reçue, dans la soirée de dimanche, par le wali de Guelma, Samir Chibani, qui a fait part, à cette occasion, du soutien des autorités locales de telles initiatives solidaires en raison de leur impact positif et direct sur l'amélioration de la qualité des services de santé dans la wilaya.

CHLEF

Lancement de la 3^e phase de la campagne de vaccination contre la poliomyélite à partir d'Aïn Mrane

La 3^e phase de la campagne de vaccination contre la poliomyélite a été lancée dimanche à partir de la polyclinique d'Aïn Mrane, Nord-ouest de Chlef, avec la mobilisation d'importants moyens humains et matériels ainsi que des équipes mobiles, a-t-on appris des organisateurs.

L'opération, organisée en coordination avec les autorités locales, se poursuivra jusqu'au 31 janvier courant à travers les centres fixes et mobiles de la wilaya, a indiqué le chef du service prévention à la direction de la santé et de la population de Chlef, Nassereddine Benkertalia.

Elle cible plus de 114.000 enfants âgés de deux (2) mois à cinq(5) ans, vaccinés ou non lors des phases précédentes de la campagne, a-t-il précisé.

Le responsable a ajouté que cette campagne, qui paraît les deux précédentes, vise à renforcer l'immunité individuelle et collective des enfants et à préserver la santé publique, appelant les parents à se rendre dans les centres de vaccination avec le carnet de santé de leurs enfants tout au long de la semaine en cours.

Des équipes mobiles ont été également déployées dans les zones reculées et les quartiers et cités d'habitations à forte densité de population, afin de rapprocher les services médicaux des citoyens et de permettre à un maximum d'enfants de bénéficier de la vaccination, selon la même source.

Par ailleurs, l'établissement public de santé de proximité de la commune d'Ouled Farès a programmé des sorties vers les crèches de la ville de Chlef, une initiative saluée par de nombreux parents du fait qu'elle vise à protéger et à renforcer l'immunité des enfants. Ils ont également loué les moyens mobilisés par les autorités, à cet effet.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Une nouvelle dynamique dans le secteur de la santé en 2026

Le secteur de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj est appelé à connaître au cours de l'année 2026 une nouvelle dynamique avec la mise en service de nouvelles structures sanitaires, la généralisation de la numérisation et la consolidation des capacités de prise en charge afin de rapprocher le citoyen des établissements de santé et améliorer les prestations, a indiqué dimanche le directeur du secteur.

M. Ahmed Djemaï a fait état à ce propos de la réception durant le 1^{er} semestre de cette année d'un hôpital de 60 lits dans la commune de Bordj Zemoura (Nord-est de Bordj Bou Arreridj) qui permettra d'améliorer le taux de couverture sanitaire et d'alléger l'actuelle pression sur les établissements hospitaliers.

Le secteur mise également sur la généralisation de la numérisation par l'adoption du dossier électronique du malade et le raccordement des diverses structures de santé à un réseau unifié qui accélérera l'échange de données et rationalisera la gestion administrative et médicale, selon la même source.

Le renforcement des structures sanitaires en ressources humaines qualifiées sera poursuivi ainsi que l'élargissement des activités des polycliniques par l'adoption du système de permanence qui assure la continuité des services dans les différentes communes, notamment reculées, selon le même responsable.

Le directeur de la santé a également fait état du prochain renforcement des établissements sanitaires en moyens logistiques et équipements médicaux modernes pour améliorer l'efficacité des interventions d'urgence et la prise en charge des cas d'urgence dont les victimes d'accidents de la route ouvre le renforcement de la médecine de proximité et l'intensification des caravanes médicales spécialisées et programmes de prévention et dépistage précoce.

Au cours des dernières années, le secteur a réalisé un bilan positif avec l'entrée en activité d'établissements hospitaliers spécialisés, la création de pôles de permanence, l'installation de centres de permanence dans 41 polycliniques de 34 communes, l'élévation de capacité d'accueil à 1.176 lits outre le renforcement des ressources humaines et du matériel médical permettant l'exécution de plus d'interventions chirurgicales et l'amélioration des indicateurs de prise en charge sanitaire, selon le même responsable qui a estimé que ceci constitue une base solide pour la concrétisation du programme de 2026 et pour mieux répondre aux aspirations du citoyen.

APS

L'obésité serait liée à huit cancers

Une nouvelle fois, l'obésité est montrée du doigt comme facteur de risque de cancer. Elle serait en cause dans le développement de huit cancers.

Une équipe internationale de chercheurs a identifié huit types de cancer liés à l'excès de poids et l'obésité : celui de l'estomac, du foie, de la vésicule biliaire, du pancréas, de l'ovaire, le méningiome (un type de tumeur du cerveau), le cancer de la thyroïde et le cancer du sang myélome multiple, selon les résultats d'une étude publiée dans la très sérieuse revue médicale *The New England Journal of Medicine*.

Les chercheurs du Centre international de la recherche sur le cancer (CIRC/IARC), basé en France, ont réalisé une méta-analyse et ont étudié les données médicales de plus d'un millier d'études réalisées sur le lien entre surpoids et risque de cancer.

Ces résultats pourraient avoir une incidence importante sur la population mondiale. « Dans le monde entier, on estime que 640 millions d'adultes et 110 millions d'enfants sont obèses, dont un tiers des adultes et des enfants aux États-Unis », rappelle l'étude.

9% des cancers chez les femmes en Amérique du Nord, en Europe et au Proche-Orient seraient liés à l'obésité. En 2002, les mêmes chercheurs avaient révélé que l'excès de poids était lié aux cancers du colon, de l'oesophage, du rein, du sein et de l'utérus. Cette nouvelle étude accuse l'obésité d'être aussi responsable des cancers de l'estomac, de la



du foie, de la vésicule biliaire, du pancréas, de l'ovaire, du méningiome (un type de tumeur du cerveau), du cancer de la thyroïde et du cancer du sang myélome multiple. L'excès de graisse conduit à une surproduction de l'estro-

gène, de la testostérone et d'insuline, et favorise l'inflammation, qui peut stimuler la croissance du cancer.⁴

Le fardeau du cancer dû aux surpoids ou à l'obésité est beaucoup plus important que ce que l'on pensait auparavant », a indiqué Graham Colditz, président du groupe de travail du CIRC, et membre de l'école de médecine de l'Université Washington de St-Louis. « Bon nombre des cancers nouvellement identifiés sont liés à l'excès de poids et n'avaient pas été signalés auparavant comme tels. »

Modifier son mode de vie pour réduire le risque de cancers

Une alimentation saine, le maintien d'un poids santé et la pratique de l'exercice physique peuvent avoir un impact significatif sur la réduction du risque de cancer. « Les efforts de santé publique pour lutter contre le cancer devraient se concentrer sur des facteurs de risques modifiables », explique Graham Colditz.

« Mais la perte de poids reste difficile pour beaucoup de gens », a-t-il ajouté. « Plutôt que de se décourager et d'abandonner, ceux qui luttent pour perdre du poids devraient plutôt se concentrer sur le pas en prendre plus. »

Perdre du poids pour lutter contre le cancer

L'obésité est à nouveau citée comme responsable du développement du cancer. Perdre du poids serait nécessaire pour lutter efficacement contre cette maladie. Perdre du poids serait une solution pour combattre la multiplication des cellules cancéreuses, selon les résultats d'une étude de la revue médicale *Cancer Research* éditée par EurekAlert!. Les femmes en surpoids ou obèses qui ont perdu du poids ont pu réduire le taux de protéines responsables de l'angiogénèse (processus de croissance des cellules cancéreuses).

Les chercheurs du Cancer Fred Hutchinson Research Center (Etats-Unis) ont mené une étude avec 439

femmes en bonne santé (sans cancer), placant chaque participante dans l'une des 4 formes de régime. Les une ont été soumises à un régime hypocalorique sévère, d'autres ont dû suivre 5 jours par semaine des exercices en cours. Certains ont été contraints de suivre une alimentation très calorique et de faire les exercices physiques. Le quatrième groupe de femme représentait le groupe témoin. Les conclusions de l'étude ont montré que la perte de poids a été vraiment bénéfique pour les femmes du groupe 1 et 3 et qu'elle a permis de faire baisser les niveaux de protéines liées à l'angiogénèse (processus de croissance des cellules cancéreuses).

« Notre étude montre que la perte de poids peut être un moyen sûr et efficace d'améliorer son « profil angiogénique » », concluent les chercheurs, soit de réduire ses niveaux sanguins de protéines « pro-tumoriales ». « Nous n'avons pas pu déterminer si l'apport de la perte de poids a eu une influence sur la croissance des tumeurs, mais il existe bien une association entre ces niveaux de protéines réduits et un environnement moins favorable à la croissance tumorale ». Cette nouvelle étude confirme les conclusions d'une étude publiée dans la revue médicale *Cancer Research* qui affirme que l'obésité était un facteur de risque de cancer agressif.

Cancer du sein : perdre du poids pour empêcher la récidive

Réduire son apport en graisse et perdre du poids après le diagnostic pourraient améliorer le taux de survie des patientes atteintes de cancer du sein, d'après un nouveau sondage de l'agence américaine. Une étude scientifique américaine présentée au congrès international 2014 San Antonio breast Cancer Symposium « prétend qu'une femme atteinte d'un cancer du sein qui perdrait du poids avant le début du traitement aurait un risque de décès réduit de moitié.

L'étude a utilisé des données provenant d'une étude nommée « Women's Intervention Study », portant sur le lien entre alimentation et cancer. 2 437 femmes atteintes d'un cancer du sein à stade précoce et traitées de façon conventionnelle, ont été suivies sur plusieurs années. Six mois après leur diagnostic, les participantes ont été réparties soit dans le groupe contrôle à l'alimentation normale, soit dans le

groupe d'intervention, où l'apport en graisse a été diminué pendant 5 ans. Le beurre, les desserts, la margarine et les huiles ont été prohibés.

Dans ce groupe d'intervention, des diététiciens ont aidé les patientes à appliquer un régime alimentaire faible en graisses, grâce à des conseils donnés chaque semaine, à des suivis tous les trois mois et à des appels téléphoniques de contrôle.

Un risque de récidive moindre, des gagnées de vie

groupes d'intervention, où l'apport en graisse a été diminué pendant 5 ans. Le beurre, les desserts, la margarine et les huiles ont été prohibés.

Dans ce groupe d'intervention, des diététiciens ont aidé les patientes à appliquer un régime alimentaire faible en graisses, grâce à des conseils donnés chaque semaine, à des suivis tous les trois mois et à des appels téléphoniques de contrôle.

Si ces chiffres doivent encore être confirmés par d'autres études, ils soulignent l'importance d'un mode de vie gras de 9,2%, et chaque participant du groupe de contrôle a la plus mauvaise (environ du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

Au bout de cinq ans, le groupe d'intervention avait réduit son apport en gras de 9,2%, et chaque participant du groupe de contrôle a la plus mauvaise

(environ du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

De manière plus étonnante, l'étude a montré que les patientes atteintes de la maladie de la thyroïde (cancer du sein non hormonodépendant, 15,20% des cas) avaient un risque de récidive réduit de 69% sur 10 ans.

En moyenne, les femmes ayant perdu du poids ont vécu 1,9 an de plus que les femmes ayant perdu du poids ayant un risque réduit de 19% d'avoir une récidive dans les dix années à venir.

SAHARA OCCIDENTAL

Le CODESA annonce la création d'une branche "Europe" pour défendre le respect des droits humains au Sahara occidental occupé

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme au Sahara occidental (CODESA) a annoncé la création de sa branche "Europe", chargée de plaider, devant les mécanismes et organismes internationaux compétents, sur les questions relatives au respect des droits humains dans les territoires sahraouis occupés.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de "la poursuite de la défense des droits de l'homme, notamment du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes et aux dispositions du droit international et des résolutions pertinentes de l'ONU", a expliqué le CODESA dans un communiqué.

Une assemblée générale constitutive s'est tenue dans le cadre de l'achèvement de la structuration organisationnelle du "Collectif", a-t-il ajouté, soulignant que cette assemblée



a permis l'élection de membres des organes de direction de la branche "Europe" du CODESA, confiant à l'activiste sahraoui Deich Daff le poste de secrétaire général. L'assemblée a été marquée par la tenue d'un débat approfondi sur les actions à mener pour renforcer, au niveau européen, la lutte pour le respect des droits humains au Sahara occidental occupé.

Elle a permis également de discuter des voies et moyens de renforcer les mécanismes de suivi, de documentation et de plaidoyer international sur

les violations graves des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

La branche "Europe" du CODESA a affirmé, à l'occasion, son "ferme engagement" à mener à bien sa mission de défense des droits de l'homme, de surveillance et de documentation des graves violations commises par l'occupant marocain sur les civils sahraouis dans la partie occupée du Sahara occidental, et à plaider sur ces questions devant les organismes internationaux compétents.

SOUDAN

Plus de 650 nouveaux déplacés des villes de Kadugli et Delendj au sud du pays

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé le déplacement de 655 personnes des villes de Kadugli et de Delendj, dans l'Etat du Kordofan du Sud, au sud du Soudan, sur une période de trois jours, en raison de l'insécurité persistante. Dans un communiqué pu-

bli dimanche, l'agence onusienne a précisé que "415 personnes ont été déplacées de la ville de Delendj en raison de l'insécurité entre le 22 et le 24 janvier courant, tandis que 240 personnes ont été contraintes de fuir la ville de Kadugli, chef-lieu de l'Etat du Kordofan du Sud,

à la suite de la détérioration de la situation sécuritaire durant la même période".

L'OIM a indiqué que les personnes déplacées se sont dirigées vers des zones de l'Etat du Nil Blanc (sud), soulignant que "la situation demeure tendue et instable" et qu'elle "continuera de suivre de

près l'évolution des événements".

Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide, ayant fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.

RD CONGO

25 morts dans une attaque des ADF en Ituri

Au moins 25 personnes ont été tuées dans une attaque perpétrée par des éléments des Forces démocratiques alliées (ADF), dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté lundi des médias locaux, citant des organisations lo-

cales pour la défense des droits de l'Homme. Selon ces sources, 15 personnes ont été brûlées vives dans leur maison et sept autres ont été tuées par balle dans la province de l'Ituri.

Et, trois personnes de plus ont été tuées dans la chefferie de Walese-Von-

kutu, a-t-on ajouté. L'est de la RDC, riche en ressources naturelles, est en proie à des violences récurrentes depuis plus de 30 ans.

La situation s'est aggravée depuis 2021 avec la résurgence du mouvement rebelle "M23".

AFRIQUE DU SUD

Le gouvernement envisage de déployer l'armée pour contrer la violence des gangs

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a déclaré que le gouvernement envisageait de déployer l'armée aux foyers de la violence des gangs pour lutter contre les crimes persistants liés aux bandes armées, ont rapporté dimanche des médias locaux.

"Un appel a été passé pour déployer l'armée", a indiqué M. Ramaphosa aux journalistes à la sortie de la

Lekgotla (réunion politique ou gouvernementale majeure) du Comité exécutif national du Congrès national africain (ANC).

Il a affirmé que "la violence des gangs est l'un des défis auxquels la société est confrontée.

Elle occupe une place prépondérante dans nos esprits".

Le président sud-africain a néanmoins averti que les soldats étaient for-

més à neutraliser des menaces plutôt qu'à mener des enquêtes, donc toute décision de déploiement nécessite une réflexion approfondie, soulignant le besoin d'adopter une approche équilibrée pour répondre à la crise.

Le week-end dernier, au moins 26 personnes ont été tuées lors d'une série de violences liées aux gangs dans les banlieues des Cape Flats, dans la ville du Cap et

dans la province du Cap occidental. Une fusillade a notamment eu lieu à Marikana, dans le quartier de Philippi Est, faisant huit morts. La région est depuis longtemps en proie à la violence liée aux bandes armées.

D'après les statistiques de la police, 2.104 meurtres ont été signalés dans les Cape Flats au cours des neuf premiers mois de l'année 2025.

SOMALIE

Lancement du plan de réponse humanitaire pour 2026

Le gouvernement somalien, en coopération avec les Nations unies et leurs partenaires, lance lundi le Plan de réponse humanitaire pour l'année 2026.

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) en Somalie a indiqué, dans une publication sur les réseaux sociaux, que le plan de réponse humanitaire sera lancé lundi et vise à "mobiliser 852 millions de dollars afin de venir en aide à 2,4 millions de personnes ayant besoin d'une assistance vitale".

Le bureau onusien a souligné que le plan de réponse appelle l'ensemble des parties prenantes à "se tenir aux côtés des communautés les plus vulnérables", dans un contexte marqué par l'aggravation des défis humanitaires.

Il convient de rappeler que la Somalie fait face à une grave crise humanitaire, exacerbée par l'intensification de la sécheresse et l'augmentation des besoins en aide, tandis que le déficit aigu de financement a entravé la réponse humanitaire, le plan de réponse pour l'année 2025 n'ayant été financé qu'à hauteur d'environ un quart du montant requis.

SOUDAN DU SUD

L'ONU met en garde contre l'escalade de la violence dans l'Etat de Jonglei

La Commission des droits de l'homme des Nations unies au Soudan du Sud a averti que l'escalade dans l'Etat de Jonglei accroîtrait considérablement le risque de violences de masse contre les civils et compromettrait l'accord de paix.

La commission indépendante, formée par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, a déclaré dans un communiqué publié lundi sur le site de l'ONU, que l'escalade actuelle (au Soudan du Sud) n'est pas isolée, mais s'inscrit dans un contexte de crise politique plus large, résultant des violations continues de l'accord de paix dans un environnement déjà tendu (...).

A cet effet, elle a appelé toutes les parties à cesser immédiatement toute rhétorique incendiaire et à mobiliser leurs forces pour apaiser les tensions".

La Commission a, en outre, appelé les partenaires régionaux et internationaux à "reprendre d'urgence leurs efforts pour préserver l'accord de paix" et à "faire pression sur les dirigeants du Soudan du Sud pour qu'ils reviennent sur la voie politique qu'ils avaient choisie".

La Commission des droits de l'homme des Nations unies au Soudan du Sud avait déjà exprimé, la semaine passée, sa préoccupation face à la détérioration de la situation politique et sécuritaire dans le pays et appelé à la désescalade, à la suite de la reprise des combats dans l'Etat de Jonglei, avertissant contre "une grave détérioration de l'accord de paix revitalisé".

En septembre 2018, le président Salva Kiir et son rival, le vice-président Riek Machar ont signé en Ethiopie un accord de paix prévoyant notamment un cessez-le-feu permanent.

Ils ont également convenu de former un gouvernement d'union et de procéder à une profonde restructuration des institutions publiques durant une période de transition.

Celle-ci doit s'achever en décembre 2026 par la tenue de l'élection présidentielle.

APS

FRANCE**Des milliers de personnes dans la rue à Paris pour soutenir la famille d'un migrant mort en garde à vue**

Au cri de "On n'est pas contre la police, on est contre la police qui nous tue", plusieurs milliers de personnes ont défilé dimanche à Paris pour soutenir la famille d'El Hacen Diarra, un Mauritanien mort en garde à vue dans la nuit du 14 au 15 janvier.



Une semaine après un premier rassemblement, une foule de visages endeuillés s'est réunie au pied du foyer de travailleurs migrants dans le nord-est de la capitale française, où vivait le trentenaire et devant lequel il a été violemment interpellé.

Derrière une banderole réclamant "Justice" pour El Hacen Diarra et souhaitant "paix à son âme", plusieurs membres de sa famille arboraient des tee-shirts noirs exigeant encore "Justice et Vérité" en lettres blanches.

Plusieurs organisateurs ont pris la parole,

dont Assa Traoré, figure de la lutte contre les violences policières.

"Ca fait très, très mal", a confié sa cousine, Diankou Sissoko.

"On est là car c'est notre devoir, nous sommes sa famille.

Mais je ne crois pas du tout qu'il y aura une justice. Parce qu'avant qu'El Hacen soit mort, il y avait déjà eu d'autres morts, et il n'y a jamais eu de justice", livre-t-elle d'une voix calme.

Mon cousin, c'était quelqu'un de gentil, souriant, réservé", décrit-elle. "Quelqu'un de tranquille", en somme, ajoute-t-elle, se disant

"vraiment surprise" du récit des policiers le dépeignant comme "agressif". La version des policiers fait l'objet d'investigations.

Sur une vidéo captée par un voisin, on distingue deux policiers, dont l'un, à genoux, donne deux coups de poing à El Hacen Diarra, plaqué au sol.

On entend crier: "Vous m'étouffez!", selon l'analyse du son réalisée par la famille du défunt.

Amené au poste, El Hacen Diarra, 35 ans, y est mort.

Une enquête a été ouverte et des examens complémentaires à l'autopsie ont été ordonnés.

Les deux policiers qui ont interpellé El Hacen Diarra "sont toujours en exercice", a expliqué l'élu locale Anne Bau-donne.

"On ne comprend pas pourquoi le ministre de l'Intérieur n'a pas trouvé légitime de les suspendre." "Rien ne dit, à ce stade, quelles sont les causes de la mort", a répondu le ministre français de l'Intérieur Laurent Nunez dans un entretien dimanche au journal Le Parisien, ajoutant que "le fonctionnaire qui, sur les images, met deux coups de poing, devra s'expliquer".

BALKANS - SYSTÈME DE VISAS**Des centaines de routiers bloquent des postes-frontières avec l'UE**

Des centaines de chauffeurs routiers à travers les Balkans ont commencé à bloquer lundi plusieurs points de passages de camions vers l'Union européenne pour protester contre le système de visas de l'UE qui limite leur temps sur le territoire de l'Union, selon des médias sur place.

La règle, qui les autorise à passer 90 jours sur une période de 180 dans l'UE, n'est pas récente, mais les contrôles se sont accentués avec l'entrée en vigueur, en octobre 2025, des nouveaux systèmes informatiques automatisés d'enregistrement et de contrôle des données personnelles (EES et ETIAS) aux frontières extérieures de l'espace Schengen.

Les chauffeurs - qui ne bloquent que le passage des marchandises, pas des voitures individuelles - ont à plusieurs reprises demandé une exemption à Bruxelles concernant ces règles.

"Vous punissez, vous expulsez et vous causez des dommages à l'ensemble de l'économie et de la population européenne", a déclaré Nedjo Mandic, de l'Association des transporteurs de Serbie, à Batrovci, un important poste-frontière avec la Croatie, pays membre de l'UE.

Ailleurs dans les Balkans, des dizaines de point de passage de fret en Serbie, au Monténégro, en Macédoine du Nord et en Bosnie étaient aussi bloqués en partie par des poids lourds garés.

L'action coordonnée par les syndicats du transport routier pourrait durer jusqu'à une semaine.

"Les conducteurs professionnels ne sont pas des touristes, ni des migrants illégaux, des terroristes ou des travailleurs clandestins", a fustigé l'Association des transporteurs de Macédoine du Nord dans un communiqué.

Les syndicats ont indiqué qu'ils mettraient fin au blocus si l'UE acceptait de discuter avec eux, mais que sinon il pourrait se prolonger jusqu'à une semaine.

Selon les données officielles de l'UE, cette dernière est le principal partenaire commercial des Balkans occidentaux, représentant plus de 60% des échanges, dont la très grande majorité s'effectue par la route.

ONU**Le Conseil de sécurité est le seul organe ayant le pouvoir d'agir au nom de tous les Etats (Guterres)**

Le Conseil de sécurité des Nations unies est le seul organe à disposer du pouvoir lui permettant d'agir au nom de tous les Etats pour les questions de paix et de sécurité, a affirmé lundi le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, qui a estimé qu'il était temps de "réformer" ce conseil.

"A une époque où les initiatives se multiplient, le Conseil de sécurité des Nations unies reste le seul à disposer du pouvoir conféré par la Charte (de l'ONU) d'agir au nom de tous les Etats membres sur les questions de paix et de sécurité", a assuré M. Guterres lors de son intervention à un débat public de haut niveau organisé par le Conseil de sécurité sous l'intitulé "Réaffirmer la primauté du droit international : voies pour relancer la paix, la justice et le multilatéralisme".

"Le Conseil de sécurité est le seul à adopter des décisions contraignantes pour tous. Aucun autre organe ou coalition ne peut légalement exiger de tous les Etats qu'ils se conforment à des décisions liées à la paix et à la sécurité", a-t-il insisté. Il a également rappelé que "seul le Conseil de sécurité peut autoriser le recours à la force en vertu du droit international comme le prévoit la Charte" de l'ONU. Le Secrétaire général de l'ONU a estimé, en outre, qu'une "réforme du Conseil de sécurité est essentielle" et qu'il fallait désormais agir "sans délai pour renforcer la représentativité et l'efficacité" de cet organe.

Il a encouragé, par ailleurs, l'ensemble des Etats membres à "renouveler leur engagement en faveur du droit international", les invitant à être "à la hauteur des promesses et des obligations énoncées dans la Charte" des Nations unies.

APS

LIBAN**Le ministère libanais des AE saisit le Conseil de sécurité sur les violations sionistes de sa souveraineté**

Le ministère libanais des Affaires étrangères a adressé, par l'intermédiaire de la Mission permanente du Liban auprès des Nations unies à New York, une lettre au Conseil de sécurité et au secrétaire général de l'ONU, comprenant une plainte concernant la poursuite des violations sionistes de la souveraineté libanaise au cours des derniers mois, a rapporté lundi l'agence de presse ANI.

Le ministère a demandé que

cette plainte soit publiée comme document officiel du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, et distribuée à l'ensemble des Etats membres des Nations unies, selon la même source. La plainte est accompagnée de trois tableaux détaillés recensant les violations sionistes quotidiennes de la souveraineté libanaise durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2025. Le nombre de violations s'élève respectivement à 542, 691 et

803, soit un total de 2.036. Le ministère libanais a réaffirmé que ces actes constituent une atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban, ainsi qu'une violation manifeste des obligations de l'entité sioniste au titre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée le 11 août 2006, et de la déclaration de cessation des hostilités du 26 novembre 2024.

La diplomatie libanaise a appelé le Conseil de sécurité à contraindre l'entité sioniste à appliquer les dispositions de la résolution 1701 et de la cessation des hostilités, à retirer ses forces des cinq points qu'elle occupe encore au Liban, à se retirer complètement au-delà des frontières internationalement reconnues, à mettre fin à ses violations répétées de la souveraineté libanaise, à libérer les détenus libanais et à cesser ses menaces contre l'unité territoriale et l'indépendance politique du Liban.

Elle a également demandé au Conseil d'exercer des pressions sur l'entité sioniste afin de mettre un terme à ses attaques contre la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), engagée pour la sécurité et la stabilité de la région.

PALESTINE

La gouvernorat d'Al-Qods met en garde contre une dangereuse escalade des projets coloniaux de l'occupation sioniste

Le gouvernorat d'Al-Qods a mis en garde contre une dangereuse escalade du rythme des projets coloniaux autour de la ville sainte occupée, à la suite de l'annonce par l'occupation sioniste de la tenue d'une séance visant à approuver le budget alloué à la réalisation de la route "45", connue sous l'appellation de "route du Broyeur", au nord d'Al-Qods.



Dans un communiqué, le gouvernorat a précisé que cette nouvelle route reliera les colonies situées au nord de la ville et à l'est de Ramallah à des axes routiers coloniaux, et sera implantée sur environ 280 dounoums de terres relevant du gouvernorat d'Al-Qods.

Il a ajouté que le budget prévoit également l'allocation d'importants fonds pour ce que l'occupation sioniste qua-

lifie de "développement" de la route coloniale "437".

Le gouvernorat a souligné que ces projets ne constituent pas un simple développement des infrastructures, mais s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie coloniale globale visant à renforcer le réseau des colonies et à imposer un contrôle total sur Al-Qods et ses environs, évoquant une "progression coloniale accélérée, du stade

de la planification à celui de l'exécution".

Cette dynamique, a-t-il relevé, tire profit de la conjoncture régionale actuelle, notamment des répercussions de la guerre génocidaire menée contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza, afin d'accélérer l'expansion coloniale et d'imposer de nouveaux faits accomplis sur le terrain.

Il a ajouté que ces politiques visent à isoler Al-Qods de son environnement palestinien et à transformer les localités de la ville en îlots fragmentés et enclavés, tout en facilitant les déplacements des colons et en les encourageant à s'installer dans les colonies à travers un réseau de routes rapides et sécurisées qui leur est destiné.

Le gouvernorat d'Al-Qods a insisté sur le fait que ces démarches constituent une application concrète du plan dit de la "Grande Qods", visant à annexer les colonies aux limites de la municipalité de l'occupation.

Il a affirmé que les autorités d'occupation poursuivent l'utilisation de tous les moyens pour modifier la géographie et l'identité palestiniennes de la ville sainte, exploitant les différentes circonstances régionales pour accélérer la mise en œuvre de ces plans, ce qui traduit une intensification des violations et des crimes commis à l'encontre d'Al-Qods.

MSF dénonce les pressions exercées par l'entité sioniste qui l'a contraint à "un choix impossible"

Toutes les entrées du personnel international de Médecins sans frontières (MSF) à Gaza ont été refusées et l'acheminement de son matériel a été bloqué, depuis le début de l'année 2026, déplore l'ONG dans un communiqué, dénonçant les pressions exercées par l'entité sioniste qui a "délibérément contraint MSF (...) à un choix impossible": transmettre les données de son personnel ou abandonner des centaines de milliers de Palestiniens dans le besoin.

Pour MSF, ces blocages administratifs s'inscrivent dans "une campagne plus large des autorités (sionistes) visant à entraver, discréditer et délégitimer l'action humanitaire". Selon cette organisation humanitaire, la situation des Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie demeure "catastrophique" et les besoins humanitaires de millions de personnes sont "immenses".

"Ces populations n'ont jamais autant eu besoin que des organisations comme MSF puissent intensifier leurs activités de secours", affirme-t-elle. C'est pourquoi, l'ONG an-

nonce envisager, à titre exceptionnel "la transmission d'une liste de noms de membres de (son) personnel international et palestinien" à l'entité sioniste qui en a fait de cette mesure une condition sine qua non pour le renouvellement de l'autorisation d'exercice des ONG en Palestine.

"Cette décision fait suite à un processus de concertation avec nos collègues palestiniens", assure MSF qui explique ce choix par sa volonté d'"éviter une suspension forcée de ses opérations en Palestine à compter du 1er mars 2026".

Rappelant qu'elle a jusqu'à présent refusé de transmettre ces informations en raison "des doutes légitimes quant à leur utilisation" alors même que 1 700 travailleurs de santé ont été tués, dont 15 employés de MSF, depuis octobre 2023, l'ONG affirme qu'elle ne partagera ces informations qu'"à la condition qu'elles n'aient pas d'impact négatif sur le personnel de MSF". L'association explique chercher à poursuivre sa mission médicale auprès des centaines de milliers de Palestiniens qui "ne doivent pas être abandonnés au moment où leurs besoins sont les plus urgents".

Les forces nationales palestiniennes appellent au renforcement du rôle de l'UNRWA

Les forces nationales et islamiques ainsi que les comités populaires palestiniens dans le nord de la bande de Gaza ont appelé au renforcement du rôle de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et à la garantie de la continuité de ses services, soulignant son rôle vital dans l'assistance aux réfugiés.

Dans un communiqué publié samedi, ces forces ont lancé un appel à toutes les composantes du peuple palestinien afin de participer activement à des rassemblements populaires de soutien à l'agence onusienne et en préservation de son existence ainsi que son rôle national et humanitaire au service des réfugiés.

Elles ont exigé le renforcement du rôle de l'UNRWA, la protection des

droits de son personnel et la garantie de la poursuite de ses services sans aucune réduction, dénonçant "les complots visant à saper le rôle de l'UNRWA et à en supprimer l'existence" orchestrés par l'entité sioniste.

Les forces palestiniennes ont insisté sur la nécessité pour l'agence onusienne d'assumer pleinement ses obligations envers le peuple palestinien, notamment dans les domaines de l'aide humanitaire, de l'éducation et de la santé, tout en mettant l'accent sur le renforcement des écoles et des points éducatifs, ainsi que sur l'élargissement des services de santé afin de répondre aux besoins des citoyens et des déplacés.

Elles ont également souligné l'importance de la coopération et de la complémentarité entre l'UNRWA, les

forces nationales et islamiques, ainsi que l'ensemble des institutions nationales et de la société civile, en vue d'assurer les meilleurs services possibles aux Palestiniens.

Créée en 1949 par une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, l'UNRWA est chargée de fournir assistance et protection aux réfugiés palestiniens dans ses cinq zones d'opérations : la Jordanie, la Syrie, le Liban, la Cisjordanie occupée et la bande de Gaza.

L'Agence dépend, pour son financement, des contributions des Etats membres des Nations unies et constitue le principal organisme fournissant une aide humanitaire aux réfugiés palestiniens, notamment en matière d'alimentation, de soins de santé, d'éducation et d'hébergement.

Un Palestinien tombe en martyr sous les balles des forces sionistes à Gaza

Un citoyen palestinien est tombé en martyr lundi sous les balles des forces de l'occupation sioniste au nord-est de la ville de Gaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Des sources médicales citées par Wafa ont indiqué qu'un Palestinien est tombé en martyr après avoir reçu une balle dans la tête, tirée par les forces sionistes dans le secteur de Zarqa, dans le quartier de Tuf-fah, au nord-est de la ville de Gaza.

Par ailleurs, une jeune fille palestinienne a été blessée par des tirs de l'armée d'occupation à l'ouest de Khan Younis, dans le sud de la bande de Gaza.

Depuis le cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre à Gaza après deux ans de génocide sioniste, 484 Palestiniens sont tombés en martyrs, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Des dizaines de Palestiniens asphyxiés au gaz lacrymogène lors d'un raid sioniste près d'El-Khalil

Des dizaines de Palestiniens ont été asphyxiés dimanche soir au gaz lacrymogène, lors d'un raid sioniste sur la ville de Beit Ummar, au nord d'El-Khalil en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les forces sionistes avaient pris d'assaut le centre-ville et avaient commencé à tirer massivement des grenades lacrymogènes sur les habitants, leurs véhicules et leurs commerces, provoquant l'asphyxie de dizaines de personnes, a indiqué Wafa.

Les secouristes du Croissant-Rouge palestinien ont apporté les soins nécessaires aux blessés sur place.

Un jeune Palestinien tombe en martyr sous les balles de l'occupation sioniste au nord de Ramallah

Un jeune Palestinien est tombé en martyr dimanche après avoir été atteint par des tirs de l'occupation sioniste, qui a également retenu sa dépouille, au nord de la ville de Ramallah, en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon Wafa, les forces d'occupation sioniste ont ouvert le feu sur le jeune Ammar Majed Hassan Hijazi (34 ans), originaire de la ville de Naplouse, alors qu'il conduisait son véhicule près du carrefour d'"Ayyoun Al-Haramiya", au nord de Ramallah.

Par ailleurs, les forces d'occupation ont arrêté cinq citoyens palestiniens à l'est de Tulkarem, ainsi que dans les localités de Kafr Zibad et Kafr Abbouch, au sud.

Les villes, localités et camps de réfugiés de la Cisjordanie et de la ville occupée d'El-Qods connaissent quotidiennement des campagnes de raids et d'incursions menées par les forces de l'occupation et les colons, accompagnées d'affrontements, d'arrestations et de tirs de balles réelles et en caoutchouc, ainsi que de grenades lacrymogènes contre les jeunes palestiniens.

TIZI-OUZOU**Lancement prochain d'un cycle de formation en métiers du cinéma**

Une série d'ateliers de formation en différents métiers du cinéma sera incessamment lancée au niveau de la cinémathèque "Le mondial" de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi auprès de l'animateur de cette initiative, le réalisateur Yazid Arab.

Ces ateliers qui s'étaleront sur toute l'année en cours, et qui sont organisés avec le concours du Centre algérien de la cinématographie, se veulent un espace de formation et de réflexion dédiés aux passionnés du 7^e art.

Ils concerneront l'écriture de scénario (méthode internationale), la réalisation cinématographique, le jeu d'acteur avec ses différentes méthodes (Stanislavski, Lee Strasberg, Stella Adler, Michael Chekhov) et la production cinématographique. "C'est des espaces de création et de réflexion qui s'adressent à toutes celles et ceux qui aiment le cinéma, qu'ils soient débutants, étudiants ou simplement curieux.

L'idée, ce n'est pas seulement de regarder des films, mais de comprendre comment ils parlent du monde et comment on peut, à son tour, raconter des histoires avec des images", a expliqué Yazid Arab dans une déclaration à l'APS.

Le réalisateur a souligné, en outre, que "le cinéma ne vit pas tout seul.

Il dialogue avec la littérature, la société, la philosophie, les cultures", et dans cette optique "des masters class où le cinéma rencontre d'autres disciplines



artistiques seront, également, au programme de ce cycle de formation", a-t-il dit.

Il s'agit, entre autres, de Master Class sur la relation entre la littérature et cinéma qui sera animé par le journaliste et écrivain Arezki Metref, le cinéma et ph-

losophie par l'universitaire Mohamed Houari, les arts plastiques et cinéma par le peintre Denis Martinez, la sociologie et cinéma, par le sociologue Kamel Chachoua et l'anthropologie et cinéma par l'universitaire Latifa Lafer. D'autres activités, rencontres et master class, en

cours de préparation et qui seront annoncées au fur et à mesure de leur avancement, seront au programme de cette formation qui se déroulera à raison de deux séances par semaine à la cinémathèque locale "Le mondial", a encore indiqué le réalisateur.

APS

AGENCE ALGÉRIENNE POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL Appel à participation à un atelier des films très courts

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé lundi dans un communiqué l'ouverture des candidatures pour participer à la première édition de "Très court film Lab", un atelier dédié à la création de films "très courts".

Six participants seront sélectionnés pour suivre une

formation dans le cadre d'un atelier créatif, prévu du 1er au 30 avril prochain à Dar Abdellatif, précise la même source. Les candidats retenus bénéficieront d'un accompagnement complet à l'écriture du scénario, la production, la post-production et la réalisation, dans le cadre d'un atelier et une master-class, encadrés par Is-

mail Soufiet et Aissa Djouamâa. A l'issue de cette formation, six courts métrages d'une durée de 1 à 5 minutes, seront produits et auront l'opportunité de participer à des festivals et événements nationaux et internationaux, selon les organisateurs.

PUBLICITÉ**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Wilaya de M'sila
Daira de Bou-Saada
Commune de Bou-Saada
- identification fiscale:098428205036326

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT avec exigence de capacité minimales N° 02 /2026

La Commune Boussaâda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour :

Réalisation de terrain de jeu en gazon artificiel cité ghazza

les entrepreneurs spécialisés dans le domaine intéressés, peuvent retirer et voir le cahier des charges frais de 5000 DA au niveau de la commune Boussaâda- service de marche

- Les offres (le dossier de candidature – techniques et financières) seront déposées accompagnées des pièces suivantes :

A - dossier de candidature

- Déclaration de candidature (renseignée, signée, datée et cachetée)
- La déclaration de probité (renseignée, signée et paraphée et datée).
- les statuts pour les sociétés (personne morale) (copie).
- Plan D'exécution des travaux signée, datée et cachetée conformité à la durée de réalisation
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant l'évaluation des capacités des candidats ou des soumissionnaires :

 - a/ Capacités professionnelles qualification principale ou secondaire travaux publics 03 ème degré et plus.
 - b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires ces trois dernières années.

c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

B - offre technique

- 01-Déclaration à soucrire (renseignée, signée et paraphée et datée).
- 02-Mémoire d'analyse et Justificatif
- 03-Le cahier de charges dument renseigné, signé, paraphé et daté portant à la dernière page, la mention manuscrite « Je l'ai accepté »

C - offre financière

- 01- Lettre de soumission (renseignée, datée et signée et paraphée)
- 02- Bordereau des prix unitaires (renseigné en chiffres et en lettres , daté et signé et paraphé)
- 03- Détail estimatif et quantitatif (renseigné en chiffres et en lettres , daté et signé et paraphé).
- 04- Analyse prix totale et forfaitaire.

Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprises, la référence et l'objet de l'appel d'offres doivent parvenir commune Boussaâda – service de marche dans une enveloppe extérieure fermée ,anonyme portant la mention suivante :

Commune Boussaâda.

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacité minimales N° /2026

(.....)

(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

- La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à partir de la première parution de cet avis dans la presse nationale ou le bompom ;date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la préparation des offres à 13H00.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois
- L'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres en séance publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires ou leurs représentants au siège de la commune Boussaâda service de marche à partir de 14H00.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MÉDÉA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE NIF 099826019002719

Suite au concours national restreint en architecture N° 10/2025 paru sur les quotidiens nationaux : **النهار** en date du 14/12/2025 et DK NEWS en date du 14/12/2025 relatif à la réalisation du projet cité ci-dessous. La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, prononce l'attribution provisoire architecture du marché :

PROJET	soumissionnaires	ADRESSE	MONTANT TTC DA	Note prestati on/80	Note technique /10	Note finale	Délais	OBS
Etude et suivi pour la réalisation d'un collège type 6 au niveau du site 1040 logements à la commune de BERROUAGHI A wilaya de MEDÉA « cités d'habitat intégrées programme 2026 »	GUAHAM BELKACEM NIF 17826010198715902680	Immeuble KAHLA route d'ALGER - MEDÉA	Etude : 6.035.000,00 DA Suivi : 9.010.000,00 DA Total : 15.045.000,00 DA	67.50	6.20	73.70	Etude : 03 mois Suivi : 10 mois	la meilleure offre

Remarque : la direction des équipements publics invite les soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher à nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 complété portant règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation, à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 complété portant règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Remarque : en cas de recours la commission des marchés de la wilaya est compétente d'examiner le recours

Programme de la soirée

TF1 21:10

Une famille en or



Pour cette nouvelle saison, le divertissement culte s'articule autour d'émissions événementielles. Des célébrités de tous horizons s'affrontent avec le soutien des membres de leur famille dans la bonne humeur. L'objectif des deux équipes est de remporter la victoire afin de recueillir 100 000 euros au profit d'une association caritative.

france 2 21:10

France, il était une fois demain



La France, comme le reste du monde, connaît le réchauffement climatique, la montée des eaux et bientôt un épuisement des ressources naturelles. Cette énumération alimente la peur du lendemain pour toutes les générations. Et si penser la France de demain ne menait pas à la fin de l'histoire, mais au contraire au début d'une nouvelle histoire ? Ce voyage imaginaire mais documenté donne à imaginer la France de 2100, à la recherche de ce qui pourrait changer en Normandie et dans le Pas-de-Calais avec la montée des eaux, de la manière de réinventer l'agriculture dans la Beauce, de s'adapter à la fonte des glaciers alpins et de vivre avec l'aridification en Occitanie.

france 3 21:10

Bellefond Saison 3



BELLEFOND

Bellefond doit assurer la défense de son amie proche, la commandante de gendarmerie Audrey Passereau, mise en cause dans une affaire de meurtre. Il redoute de manquer de recul et craint que leur lien d'amitié ne complique l'enquête. La tension monte vite, surtout lorsque Lou, la fille de Passereau, se retrouve également accusée. Face à eux se dresse l'adjudante Leïla Rekit, résolue à faire tomber Passereau. L'affaire devient de plus en plus personnelle et conflictuelle.

CANAL+ 21:06

La Grande Classe



Pierre Niney revient dans son ancien lycée, dans l'établissement où il a tant appris. A cette occasion, il partage son expérience et son parcours de comédien avec les élèves. Au programme, des épreuves toutes plus folles les unes que les autres, du stand up et un éclairage sur la vie secrète des jeunes, avec une mise à niveau avec les cours actuels, des jeux, des exercices, des contrôles surprises, et même le repas à la cantine. Pierre Niney, qui a souvent exprimé sa gratitude envers sa professeure de théâtre de l'époque, offrira, enfin d'émission, une masterclass aux élèves à l'occasion de la sortie de son film "Gourou".

M6 21:10

Cauchemar en cuisine



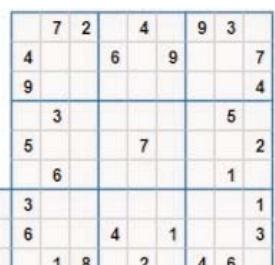
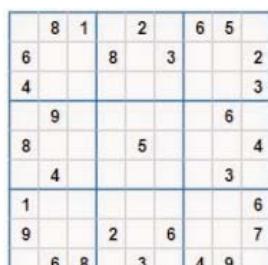
Philippe Etchebest retourne dans trois restaurants qu'il avait aidés quelques mois plus tôt : chez Amina à Brive-la-Gaillarde, chez Aline et Luc à Langeron et chez Neeta et Rakesh à Sarlat-la-Canaïda. Son objectif : vérifier, sans filtre, si ses conseils ont réellement été appliqués et comment se portent les restaurateurs qu'il avait accompagnés. Pour observer les restaurateurs au plus près de la réalité, le chef emploie les grands moyens : à Sarlat-la-Canéda, il se grime pour intégrer incognito une équipe de sosies du chef Etchebest.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2909

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

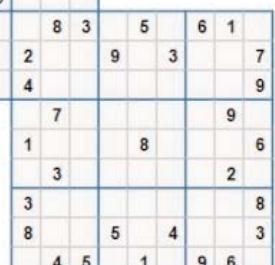
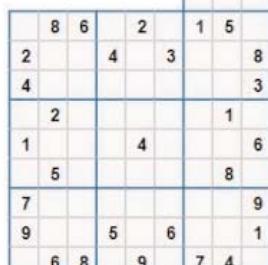
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1 - Vandales
 - 2 - Contiguës
 - 3 - Fibre végétale - Bien sous tous les rapports
 - 4 - Allaitements - Mettre à sec
 - 5 - Mitraille norvégienne - Punaise d'eau - Locataire de hocal
 - 6 - Harassé - Mauvais sujets
 - 7 - Représentation - Scrutera
 - 8 - Bien appris - Deviendras audacieux
 - 9 - Gracie - Sonder
 - 10- Raccourcies mais du haut seulement
- A - Il ne vous en fera pas voir de toutes les couleurs
B- Bassin de plongeon - Il ne dit jamais rien
C- Jouera contre la banque - A compter désormais
D- Montré ses dents - Cloaque
E- Substances pures
F- Haussier la note - Période de vacances
G- Recueil rigolo - Ne sentiras pas la rose
H- Proche parente - Coup qui bloque même le roi
I- Risqua un oeil - Presque riches
J- De même mère - île atlantique
K- Installeras ses pénautes
L- Stigle pour un pape - Encore une fois souillé

Verticalement:



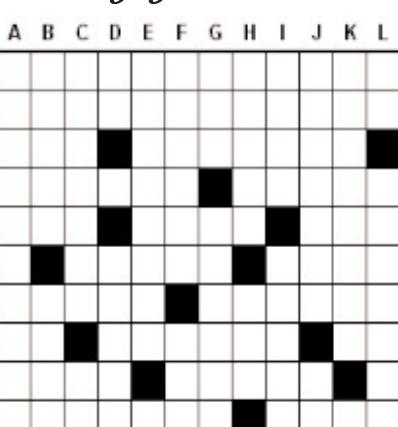
Terreurs



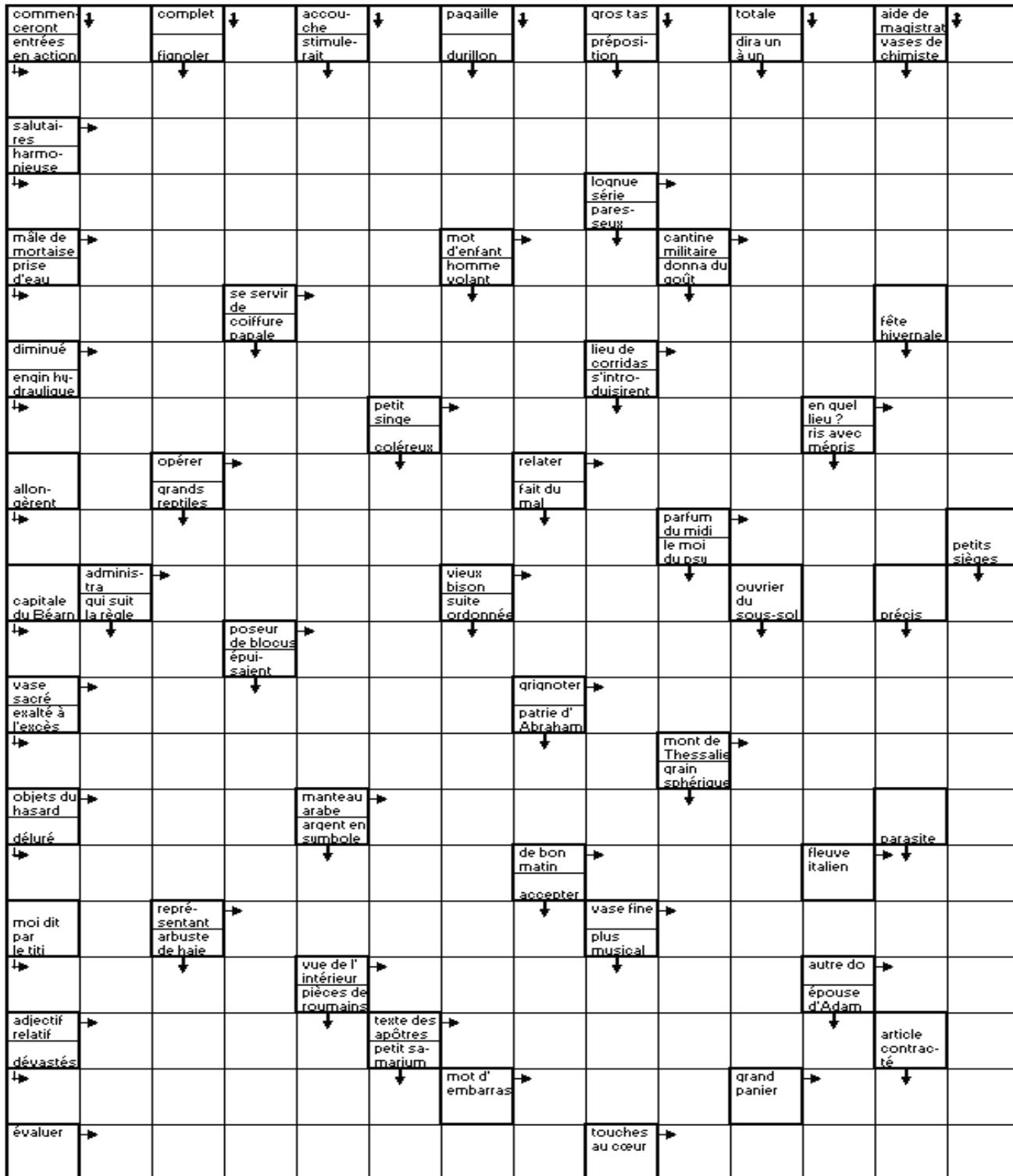
"On n'oublie rien de rien, on s'habitue, c'est tout."

Jacques Brel

Mots croisés n°2909



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1609



Solution

Sudoku n°2909

Mots Croisés n°2909

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	P	R	E	D	A	T	E	U	R	S
2	A	V	O	I	S	I	N	N	A	N	T	E
3	L	I	N		S	E	A	N	T	E	S	
4	T	E	T	E	S		T	A	R	I	R	
5	O	R	E	N	E	P	E		I	D	E	
6	N		R	E	C	R	U		A	N	E	S
7	I	M	A	G	E		E	P	I	E	R	A
8	S	U		O	S	E	R	A	S		A	L
9	M	E	N	U		T	A	T	E	R		I
10	E	T	E	T	E	E	S		S	E	N	S

Grille géante n°1609

D P E C H M A E A
 E C L E N F A E S M E N T E N T E S S
 B I E N F A L E N A S S U M I T E S S
 M U S I C A L L E N A S S U M I T E S S
 T E N C O N T I L L A S S E R E N T E S S
 G E E L U T R E C I T E L A K E R E N T E S S
 R E R E T R E C I T E L A K E R E N T E S S
 N O R T H A R A C I T E L A K E R E N T E S S
 N R T A G I R E N T U N A R R E R E R E
 E T I R A R E N T U N A R R E R E R E
 G E R A R A S E S I R E G E E C I L S T
 P A U M A R A S E S I R E G E E C I L S T
 C A L I C S C E Q U E R R O G O G E O N T R A P
 F A N A T I C S C E Q U E R R O G O G E O N T R A P
 D E S S A L E B I Q U E R R O T N O O T S P O U T
 D E S S A L E B I Q U E R R O T N O O T S P O U T
 M A G E N T O L I T E R E V E R A N T I N
 B I B I L E S C E P I T
 Q U E L L E S C E P I T
 R U I N E S E E P I U H R E V E R A N T I N
 E S T I M E R E M E

**HANDBALL / CAN 2026
(TOUR PRINCIPAL - GR.1)**
Le programme de la deuxième journée



Programme de la deuxième journée du Groupe 1 du Tour principal de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), prévue aujourd'hui à Kigali (heure algérienne):

Algérie - Angola (10h30)
Egypte - Nigeria (15h30)

A l'issue de cette phase, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les demi-finales, prévues le jeudi 29 janvier, tandis que le match de classement (3e place) et la finale se joueront le samedi 31 janvier.

BASKETBALL / SUPER-DIVISION (MISE À JOUR)
Le programme des rencontres



Programme des rencontres en retard comptant pour le Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs) prévues mardi prochain:

Rouiba: RC Rouiba - CS Tlemcen (14h00)

Sétif: MC Alger - US Sétif (14h00)

Ouled-Fayet: NA Hussein-Dey - TRA Draaria (17h00)

Staoueli : USM Alger - NB Staoueli (17h00)

Classement:	Pts	J
1. NB Staoueli	34	19
--, WO Boufarik	34	20
3. CR Béni Saf	32	20
4. CS Tlemcen	31	18
--, USM Blida	31	20
6. MC Alger	30	19
--, USM Alger	30	19
--, Rouiba CB	30	19
9. CRB Dar El-Beida	29	20
10. CSC D Kassantina	28	19
11. TRA Draaria	26	19
12. US Sétif	25	19
13. M Ouled Chebel	23	20
14. NA Hussein-Dey	22	19.

**CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE JUDO INDIVIDUEL SENIOR
Oran accueillera la compétition du 29 au 31 janvier**

Le championnat d'Algérie individuel seniors de judo (messieurs et dames) se déroulera du jeudi au samedi à la salle omnisports du complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

Cette compétition de trois jours, organisée par la Fédération algérienne de Judo (FAJ) en collaboration avec la Ligue régionale et la direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, réunit les meilleurs judokas du pays, qualifiés des phases régionales, représentant des clubs et associations de différentes ré-

gions.

La journée du jeudi sera réservée aux combats des catégories -48, -52, -57 kg dames et de -60, -66 kg messieurs.



Les épreuves se poursuivent, vendredi, avec le déroulement des combats des catégories de poids de -63 et -70 kg dames et -73 et -81 kg messieurs.

La journée du samedi verra la programmation des combats des catégories -78 et +78kg dames et -90 kg, -100 kg et +100 kg messieurs.

**TENNIS / TOURNOI "M15" MONASTIR
L'Algérien Toufik Sahtali débutera contre un Japonais**

Le tennismen algérien Toufik Sahtali sera opposé au Japonais Keisuke Saitho, au premier tour du tableau final du tournoi professionnel masculin "M15" Monastir (27 jan-ter fév 2026), selon les résultats du tirage au sort, dévoilés lundi par les organisateurs.

Un match qui sur le papier s'annonce relativement équilibré, entre deux adversaires pratiquement d'égale valeur, car l'international algérien (27 ans) est classé 817e mondial ATP, alors que le japonais de 24 ans est actuellement 821e. Dotée d'un prize-money de 15.000 USD



et organisée sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation de joueurs venus des quatre coins du monde, notamment, d'Europe, d'Amér-

ique et d'Asie. Parmi eux, l'Ukrainien Oleksandr Ovcharenko (24 ans), classé 509e mondial ATP et tête de série N1 de ce tournoi.

Lors d'un précédent tournoi à 15.000 USD à Monastir, Sahtali avait atteint les quarts de finale, avant de s'incliner contre ce même Oleksandr Ovcharenko.

Pour rappel, plusieurs compétitions sportives, dont les tournois de tennis, ont été sérieusement perturbés dernièrement à Monastir, à cause des fortes pluies qui se sont abattues sur cette ville et ses environs.

**VOILE / CHAMPIONNATS ARABES 2026
Les sélections algériennes en route pour l'Egypte**



Les sélections algériennes de voile ont embarqué lundi après-midi pour l'Egypte, en prévision des Championnats arabes 2026, prévus du 28 janvier courant au 1er février prochain à Soma Bay.

Fortes de 18 athlètes (mes-

sieurs et dames), les sélections nationales seront engagées dans différentes spécialités lors de ces Championnats arabes, à savoir : IQFoil, ILCA, Bic-Techno et Optimist.

Conduite par Ilyès Maza, la délégation algérienne com-

porte plusieurs autres accompagnateurs, dont les entraîneurs nationaux Manar Bouhadjira et Chaouchi Fouad.

Avant leur départ en Egypte, les athlètes algériens ont effectué un long stage de préparation à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage. Malgré des conditions météorologiques difficiles au cours des derniers jours (vent, houle ...), les athlètes ont travaillé avec diligence, affirmant avoir beaucoup progressé à l'issue de ce stage, dont une partie a été dirigée par l'expert international italien, Manuel Santiago Lopez.

A l'instar de leur coéquipier Ramzy Boudjatit, qui sera engagé dans la spécialité IQ-

Foil, les internationaux algériens ont majoritairement affirmé qu'ils nourrissent "de grandes ambitions lors de ces Championnats arabes", visant carrément les plus hautes marches du podium. Les sélections algériennes par spécialité :

IQFoil: Ramzy Boudjatit et Ramy Boudrouma

ILCA: Abdelkhaled Boussoar, Islam Khoualed, Walid Bouhadji, Zakaria Maâlem, Nâïm Chakour et Nadia Amâriche

Optimist: Riad Sari, Rayan Chakour, Walid Mechab et Lina Guebli

Bic-Techno : Walid Bouchebha, Youcef Guebli, Mazen Merouani, Abderahmane Hammouche, Dacine Touazi et Naila Boukezzoula.

ATHLÉTISME / PREMIÈRE JOURNÉE "ELITE"
Nouveau record national du 5000 mètres/marche pour Ismaïl Benhammouda

L'athlète algérien Ismaïl Benhammouda a établi un nouveau record national du 5000 mètres/marches chez les seniors/messieurs, lors de la Première Journée "Elite" de l'année 2026, disputée ce week-end, au SATO du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

Il a bouclé la distance en 18 minutes et 57 secondes, améliorant ainsi son propre record sur la distance, qu'il avait établi le 18 mai 2025, avec un chrono de 19:26.81.

C'était lors du Championnat de France Interclubs "Elite", disputé à Clermont-Ferrand, et pendant lequel il avait battu l'ancien record d'Algérie, détenu jusque-là par Hicham Medjber. Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer étaient inscrites au programme de cette Première Journée "Elite" de la nouvelle année 2026 et pour laquelle la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a mobilisé pas moins de 33 arbitres.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.C/ 3^e JOURNÉE) Le CRB bat Stellenbosch (2-0) et prend la tête du classement

Le CR Belouizdad a réalisé une bonne opération, en prenant la tête du classement du groupe C de la Coupe de la Confédération africaine de football, grâce à sa victoire face aux Sud-Africains de Stellenbosch 2-0 (mi-temps : 1-0), dimanche soir au stade Nelson-Mandela de Baraki, lors de la 3^e journée de la phase de poules.

Le Chabab a entamé la rencontre tambour battant, parvenant à ouvrir le score dès la 5e minute de jeu. Idéalement servi par Lotfi Boussouar, l'attaquant Abdennour Belhocini a crucifié le portier adverse, Oscarine Masuluke, d'un tir en pleine surface.

En seconde période, le CRB a multiplié les occasions pour se mettre à l'abri, sans toutefois faire preuve de suffisamment de lucidité devant les buts, avant de sceller le sort de la rencontre grâce un penalty obtenu par le Tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda, et transformé par Farid El-Mellali dans le temps additionnel (90e+4). La



nouvelle recrue hivernale du Chabab, le milieu de terrain Salim Boukhanhouche (ex-USM Alger), a signé ses grands débuts avec la formation belouizdadie, en tant que titulaire. Le club

de Laâquiba parvient à se racheter, deux mois après la lourde défaite concédée à Brazzaville face aux Congolais d'Otoho d'Oyo (4-1), lors de la 2^e journée.

Un précieux succès qui

permet aux joueurs de l'entraîneur allemand Sead Ramovic, de prendre la tête du groupe avec 6 points, à deux longueurs de Stellenbosch et Singida Black Stars (Tanzanie), vainqueur un peu plus tôt dans la journée, à la maison face à Otoho d'Oyo (1-0), ce dernier ferme la marche avec 3 points.

Lors de la 4^e journée, prévue les 30 janvier, 31 janvier, et 1er février, le CRB se déplacera en Afrique du Sud pour défier Stellenbosch, alors qu'Otoho d'Oyo recevra Singida Black Stars.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

ARBITRAGE

Séminaire à Oran pour les arbitres d'élite A

La Direction nationale de l'arbitrage (DNA) organise, depuis dimanche et jusqu'à mercredi au Village méditerranéen d'Oran, un séminaire au profit des arbitres d'élite A, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef, qui a souhaité la bienvenue aux arbitres participants, tout en les exhortant à redoubler d'efforts afin

d'élèver davantage le niveau de l'arbitrage national. A cette occasion, il leur a également transmis le message du président de la FAF, notamment en prévision de la seconde moitié de la saison 2025-2026.

La première journée du séminaire, tenue dimanche, a été consacrée au débriefing des situations de jeu observées lors de la 12^e journée du championnat de Ligue 1, jusqu'à la fin de la phase aller. La journée de lundi sera dédiée, durant la matinée,

à un travail physique sur le terrain annexe du complexe Miloud-Hadefi, avant d'enchaîner, dans l'après-midi, avec des séances pratiques au stade Ahmed-Zabana. Ces ateliers comprendront notamment des exercices liés à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

Enfin, les arbitres présents n'ont pas manqué d'avoir une pensée solidaire à l'égard de leur collègue Youcef Gamouh, qui traverse actuellement une période difficile.

LIQUE 1 MOBILIS

Le CSC recrute l'attaquant Aymen Abdelaziz Lahmeri

Le Club Sportif Constantinois (CSC), évoluant en championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a officiellement, dimanche, la signature de l'attaquant Aymen Abdelaziz Lahmeri, en provenance de la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK), après que la direction du club a satisfait à l'ensemble des conditions légales et administratives relatives aux recrutements, indique un communiqué publié sur la page officielle du club.

Le même communiqué précise que la direction du CSC a donné son aval suite à la levée de l'interdiction de recrutement après le règlement du dossier du joueur Enow Nkembi et du versement de la garantie financière exigée par la Fédération algérienne de football (FAF), ce qui a per-

mis l'homologation officielle des nouvelles recrues. Cette démarche s'inscrit, ajoute la source, dans le cadre de la stratégie de renforcement de l'effectif en prévision des prochaines échéances sportives.

Agé de 29 ans, Aymen Abdelaziz Lahmeri, qui évolue au poste d'ailier offensif, se distingue par sa capacité de percussion, son sens de la création du jeu et son apport significatif dans le secteur offensif.

Il a, par le passé, porté les couleurs de plusieurs clubs nationaux de premier plan, notamment la JS Saoura, l'ES Sétif et la JS Kabylie.

Au cours de son parcours avec la JS Kabylie, Lahmeri a inscrit quatre buts et délivré six passes décisives toutes compétitions confondues. Il

compte également des sélections avec l'équipe nationale des joueurs locaux, des atouts qui font de lui un renfort de qualité pour le CS Constantine en vue de la prochaine phase de la saison.

LIQUE 2 AMATEUR - TRANSFERTS

Abderrahim Bouakaz rejoint l'USMH pour six mois

L'USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 mateur de football, a annoncé lundi le recrutement du jeune meneur de jeu du CRB Adrar, Abderrahim Bouakaz (23 ans), ayant signé un contrat de six mois, qui court jusqu'à la fin de la saison actuelle.

La Direction du club a accompagné son communiqué de quelques photos, montrant le joueur en train de paraphe son contrat, avant de prendre la pose avec le maillot officiel du club.

"Je suis très fier de rejoindre ce grand club qu'est l'USMH. C'est vraiment un honneur pour moi, et tout ce que j'espère à présent, c'est d'être à la hauteur de la confiance placée en moi. Notre objectif est de répondre aux attentes du merveilleux public harrachi, en repla-

ciant son équipe à sa juste place parmi l'élite", a indiqué le natif de Khénchela dans une courte déclaration, accordée au site officiel du club, juste après sa signature.

Les Jaunes et Noirs, qui restent sur un nul vierge chez l'US Bechar Djedjard dans le cadre de la 17^e journée du championnat, occupent actuellement la deuxième place au classement avec 35 points à six longueurs du leader la JS El Biar (41 pts), mais le club ne désespère pas de terminer la saison en beauté, en décrochant l'accession tant attendue en Ligue 1 Mobilis.

Bouakaz est la quatrième recrue hivernale pour le club banlieusard, après les défenseurs Mouad Redjem et Lahcène Bouziane, ainsi que le jeune milieu offensif, Ramzi Bensaïf.

CHAMPIONNAT CROATE (DINAMO ZAGREB) Bennacer retrouve la compétition mais se blesse de nouveau



Le milieu de terrain de l'équipe nationale algérienne et sociétaire du Dinamo Zagreb, Ismaël Bennacer, indisponible depuis la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, a retrouvé les terrains ce dimanche, mais s'est blessé de nouveau, lors de la victoire de son club décrochée en déplacement face à Osijek (3-0), à l'occasion de la 19^e journée du championnat croate de football.

Titularisé par l'entraîneur Mario Kovacevic pour son retour à la compétition, Bennacer (28 ans) a cédé sa place à la 23^e minute à Luka Stojkovic. Selon plusieurs médias, le joueur souffre de nouveau de la cuisse qui resurgit.

Bennacer passera dans les prochaines 48 heures des examens approfondis, pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et la période de son indisponibilité.

Titularisé lors des deux premiers matchs de l'équipe nationale à la CAN-2025 : face au Soudan (3-0) et le Burkina Faso (1-0), Bennacer s'est blessé en huitième de finale face à la RDC (1-0, après prolongation), une blessure qui l'a contraint à déclarer forfait face au Nigeria (2-0), en quart de finale.

Il avait rejoint le Dinamo Zagreb en septembre 2025, pour un prêt avec option d'achat, en provenance de l'AC Milan. Lors du précédent exercice, il a évolué en prêt, lors de la seconde partie de la saison, avec l'Olympique Marseille. L'autre international algérien de la formation de Zagreb, l'attaquant Moncef Bakrari, a fait son apparition en seconde période (67e).

A l'issue de cette victoire, le Dinamo Zagreb conforte sa place de leader avec 41 points, à quatre longueurs sur son poursuivant direct, Hajduk Split (37 pts).

LIQUE 2 AMATEUR (GROUPE CENTRE-OUEST)

Chérif Hadjar nouvel entraîneur du RC Kouba

Le technicien Chérif Hadjar, est devenu le nouvel entraîneur du RC Kouba, en remplacement d'Abderrahmane Meziane, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest), lundi dans un communiqué.

"Le RCK a le plaisir d'annoncer la nomination de Chérif Hadjar à la tête de la barre technique de l'équipe première. La direction travaille pour renforcer l'effectif par de nouveaux joueurs d'ici la fin du mercato, et après conciliation avec le nouvel entraîneur", précise la même source.

L'arrivée de Chérif Hadjar (60 ans), qui a entraîné cette saison les deux clubs de la Ligue 1 Mobilis : le MC El-Bayadh et l'USM Khénchela, intervient une semaine après le départ d'Abderrahmane Meziane, à l'issue de la défaite concédée en déplacement face au WA Mostaganem (2-1), dans le cadre de la 16^e journée du championnat.

Après 17 journées de championnat, le RCK occupe la troisième place au classement général de son groupe, avec 30 points, à onze longueurs de retard sur l'actuel leader, la JS El-Biar (41 pts).

CHAMPIONNAT QATARI (AL-SADD SC) Atal passera sur le billard

Le défenseur international algérien d'Al-Sadd SC, Youcef Atal, victime d'une rupture du tendon d'Achille du pied droit, subira une intervention chirurgicale dans les prochains jours, a annoncé le club pensionnaire du championnat qatari de football, hier.

"Le club annonce que Youcef Atal a contracté une blessure, à savoir une rupture du tendon d'Achille de son pied droit. Il sera opéré dans les prochaines jours, et la durée de son indisponibilité dépendra de l'évolution de son état de santé", précise Al-Sadd SC dans un communiqué publié sur son site officiel.

Atal (29 ans) s'est blessé samedi, lors de la Supercoupe qatario-émirati face à Al-Ahly Dubaï (3-2), disputée au stade Jassim Bin Hamad à Doha. Le latéral droit algérien s'est blessé tout seul en



COUPE DU MONDE FÉMININE 2027

La marque du tournoi a été dévoilée à Copacabana (FIFA)

La Fédération internationale de football (FIFA) a dévoilé ce lundi à Copacabana (Brésil), l'emblème, le slogan et l'identité sonore de la Coupe du Monde Féminine 2027.

Cet événement a constitué une étape clé dans la préparation de la toute première Coupe du Monde Féminine organisée en Amérique du Sud, avec la présentation de l'emblème, du slogan "GO EPIC" et une identité sonore distinctive inspirée de l'énergie musicale brésilienne pour fédérer les supporters à travers tous les supports.

"Le football fait partie de l'ADN du Brésil. On ressent l'enthousiasme suscité par l'accueil du monde entier et l'organisation d'un événement historique", a déclaré Gianni Infantino, président de la FIFA.

La marque a été dévoilée autour d'un emblème fort, inspiré à la fois du drapeau brésilien et des lignes du terrain, et construit à partir de la

rencontre d'un "W" ("women", "world") et du "M" issu des termes portugais "mulheres" et "mundo". Ce graphisme évoque le mouvement et la maîtrise, tout en rendant subtilement hommage au drapeau brésilien, pays hôte de cette compétition qui s'annonce mémorable, précise l'instance internationale dans un communiqué publié sur son site officiel.

Le slogan "GO EPIC" convie les supporters du monde entier à vivre une aventure inoubliable, tandis que l'identité sonore de la compétition, nourrie des rythmes brésiliens, des percussions de la samba et de l'héritage afro-brésilien, insuffle à la Coupe du Monde Féminine 2027 une dimension sonore, émotionnelle et énergétique. Du 24 juin au 25 juillet 2027, le Brésil accueillera la Coupe du Monde Féminine, une compétition qui se tiendra pour la toute première fois en Amérique du Sud. La



Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2027 sera la dixième édition du tournoi et 32 nations seront en lice pour remporter le trophée.

Pour rappel, les représentants africains au Mondial 2027 seront connus à l'issue de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026 prévue du 17 mars au 3 avril prochain.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

Le FC Barcelone reprend la première place

Doublé samedi par le Real Madrid, son éternel rival, le FC Barcelone a repris les commandes du championnat d'Espagne de football dimanche en décrochant un large succès au Camp Nou face au promu Oviedo 3-0. Vainqueur sur sa pelouse pour la première fois en 2026, après huit matches disputés à l'extérieur, le champion d'Espagne en titre (1er, 52 points) a conservé la tête de la Liga en reprenant une longueur d'avance sur le Real (2e, 51 points), qui venait de battre Villarreal (2-0).

Les hommes d'Hansi Flick, bousculés en première mi-temps par la lanterne rouge, ont fait la différence en l'espace de cinq minutes en seconde période d'une frappe croisée du droit du champion d'Europe espagnol Dani Olmo (52e, 1-0) et d'un ballon piqué du Brésilien Raphinha (57e, 2-0).

Le prodige catalan Lamine Yamal, discret



jusqu'ici, a scellé la victoire des siens d'une superbe reprise acrobatique du gauche (73e, 3-0).

Battu le week-end dernier par la Real Sociedad (2-1), le club blaugrana a cependant idéalement préparé la semaine cruciale qui l'attend en faisant tourner en fin de match, en vue de la réception de Copenhague mercredi pour décrocher sa qualification pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions. Tenu en échec

par Galatasaray (1-1) en C1 mercredi, l'Atlético Madrid s'est lui relancé dans l'après-midi avec une victoire solide (3-0) sur sa pelouse du Metropolitano contre Majorque, et retrouve le podium de Liga.

Sans Antoine Griezmann, blessé, les Colchoneros (3e, 44 points) se sont imposés sans forcer grâce à un but de renard de l'attaquant norvégien Alexander Sorloth (22e), un but

contre son camp du défenseur David Lopez (75e) et un coup de canon tardif de l'ancien Lyonnais Thiago Almada (88e).

Les hommes de Diego Simeone récupèrent la troisième place aux dépens de Villarreal (4e, 41 points), battu (2-0) samedi par le Real, mais qui dispose d'un match en retard à jouer contre Levante en février.

Portée par un doublé de son capitaine Mikel Oyarzabal, la Real Sociedad (8e, 27 points) a réalisé la bonne opération de la journée en dominant (3-1) le Celta Vigo (7e, 32 points), un concurrent direct dans la course à l'Europe.

Plus tard dans la soirée, le Betis Séville (6e, 32 points), battu par le PAOK Salonique (2-0) en Ligue Europa jeudi, a concédé sa deuxième défaite de la semaine en s'inclinant (2-1) contre Alavés (15e, 22 points), qui sort enfin de la zone rouge.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE United refroidit Arsenal, Aston Villa se replace

Sans inspiration contre Manchester United (2-3), dimanche à l'Emirates Stadium, Arsenal voit Aston Villa revenir à quatre points après sa belle performance sur le terrain de Newcastle (2-0), ainsi que Manchester City, vainqueur de Wolverhampton (2-0), samedi.

Huit jours après un piteux match nul sur le terrain du premier non-relégable, Nottingham Forest (0-0), Arsenal a perdu trois nouveaux points précieux dans la course au titre, au terme d'un scénario fou contre Manchester United (3-2).

Le leader semblait pourtant parti pour reproduire son schéma habituel: un pressing appliqué, patient, en attendant de faire craquer la défense adverse.

C'est ce qui s'est produit avec ce but contre son camp de Lisandro Martinez, suite à un centre-tir de Martin Odegaard (29e, 1-0).

Mais une erreur de relance très inhabituelle de Martin Zubimendi a permis à Bryan Mbeumo d'en profiter pour égaliser (1-1, 37e).

En seconde période, deux tirs imprévisibles de Patrick Dorgu (50e) et Cunha (87e) ont deux fois donné l'avantage aux Red Devils, alors que Mikel Merino avait égalisé sur un caillouillage (84e). Mais jamais, au cours de cette seconde période, Arsenal n'a montré l'autorité qui lui a permis de dominer la plupart des équipes en Premier League comme en Champions League depuis le début de la saison.

Les Gunners n'avaient perdu que deux matches sur 26 (contre Liverpool et Aston Villa), toutes compétitions confondues, depuis le début de saison. Ils n'avaient plus été battus à domicile en championnat depuis mai dernier, contre Bournemouth (2-1).

Avec 50 points, Arsenal voit la double menace de Manchester City, vainqueur de Wolverhampton samedi (2-0), et d'Aston Villa (2-0 à Newcastle) se préciser de nouveau (46 points chacun).

De son côté, Manchester United réussit sa deuxième performance de haute volée sous la férule de son nouvel entraîneur Michael Carrick, une semaine après la victoire dans le derby de Manchester (2-0). Malgré les deux buts encaissés, les Red Devils ont montré une certaine cohérence défensive et concédé un nombre limité d'occasions.

En pleine confiance, ils ont su exploiter chaque espace laissé par les Londoniens pour marquer trois fois. Ils remontent à la quatrième place qualificative pour la prochaine Ligue des Champions (38 points).

Après deux contre-performances contre Crystal Palace (0-0) puis Everton (0-1), qui rappelaient son début de saison calamiteux, Aston Villa a renoué avec son meilleur niveau à St. James' Park en maîtrisant parfaitement Newcastle (2-0).

Contre la meilleure équipe anglaise depuis le début de l'année, souvent intraitable à domicile, les joueurs d'Unai Emery ont profité de l'absence de l'indispensable Bruno Guimaraes. Blessé à une cheville cette semaine en Ligue des champions, l'international brésilien a beaucoup manqué au milieu de terrain, ce qui a rappelé que son équipe n'a jamais gagné sans lui en Premier League depuis son arrivée il y a quatre ans.

De mauvais augure pour les Magpies avant leur déplacement au Parc des Princes, mercredi, contre le Paris Saint-Germain.

Troisième victoire de rang, toutes compétitions confondues, pour le nouveau manager de Chelsea, Liam Rosenior, arrivé de Strasbourg au début du mois.

A Crystal Palace (3-1), les Blues ont profité de trois erreurs du jeune défenseur français des Eagles Jaydee Canovot, 19 ans, impliqué sur les trois buts de d'Estevao (34e), Joao Pedro (50e) et Enzo Fernandez (64e s.p.).

Ce succès leur permet de remonter à la cinquième place (37 points), à une seule unité de Manchester United.

LEVERKUSEN SCHICK A BIEN PROLONGÉ

Comme attendu, le Bayer Leverkusen a verrouillé l'avant-centre Patrik Schick (29 ans, 31 matchs et 21 buts en Bundesliga pour la saison 2024-2025). Initialement engagé jusqu'en juin 2027, l'international tchèque a officiellement prolongé ce lundi son contrat jusqu'en juin 2030 en faveur du vice-champion d'Allemagne.

MILAN

UN DÉPART DE FOFANA ENVISAGEABLE

Beaucoup utilisé en début de saison, Youssouf Fofana (27 ans, 18 matchs et 1 but en Serie A cette saison) ne figure plus au centre des projets de Massimiliano Allegri à l'AC Milan. Selon le journaliste Nicolo Schirra, les Rossoneri ne sont pas forcément fermés à un départ du milieu de terrain français. Une offre de 30 millions d'euros pourrait sérieusement faire réfléchir l'écurie lombarde. Cependant, l'ancien Monégasque, sous contrat jusqu'en juin 2028, n'a pas l'intention de partir pour le moment.

DORTMUND ANSELMINO RAPPELÉ PAR CHELSEA

Prêté, sans option d'achat, par Chelsea l'été dernier, le défenseur central Aaron Anselmino (20 ans, 6 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison) ne finira pas la saison sous les couleurs du Borussia Dortmund. D'après le journaliste de The Athletic David Ornstein ce dimanche, les Blues ont décidé de rappeler l'Argentin en activant une option pour casser cette cession temporaire. A l'image de l'intérêt persistant pour le prodige du Stade Rennais Jérémy Jacquet, le club londonien étudie ses options sur le marché à ce poste cet hiver et va désormais entamer une réflexion concernant l'avenir d'Anselmino, sous contrat jusqu'en juin 2031. A Dortmund, l'ex-talent de Boca Juniors a disputé 10 matchs toutes compétitions confondues en 2025-2026.



BAYERN ÇA COINCE TOUJOURS POUR UPAMECANO

La situation autour de Dayot Upamecano (27 ans, 24 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) commence à tendre les nerfs au Bayern Munich. Selon Bild, les discussions autour de la prolongation du défenseur central français, en fin de contrat en fin de saison, n'avancent toujours pas, malgré un climat jugé positif ces dernières semaines. Des points restent à régler, notamment autour de certaines garanties contractuelles comme la clause libératoire, et l'attente commence à peser en interne.

"Nous avons dit que nous attendions la réponse d'Upamecano, c'est la seule qui compte. Et c'est ce que nous attendons, rien de nouveau", a lâché le directeur sportif de la formation bavaroise, Max Eberl, en conférence de presse, confirmant l'agacement croissant des dirigeants munichois face à un dossier qui s'éternise.

JUVENTUS DAVID EXPLIQUE SES DIFFICULTÉS

Décevant depuis son arrivée libre l'été dernier, Jonathan David (26 ans, 28 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) a répondu aux critiques. L'attaquant de la Juventus Turin se dit toujours en phase d'adaptation à un football particulier.

"Je m'adapte à la Juve, a confié l'ancien Lillois à La Repubblica. Votre football est très différent de celui en France. C'est comme changer d'école, tu dois apprendre à connaître tes nouveaux coéquipiers. A Lille aussi j'ai eu du mal au début : j'ai marqué 3 buts durant les 6 premiers mois, plus ou moins comme ici. Mais en fin de saison, j'en étais à 13 et les saisons suivantes j'en mettais toujours plus de 20. (...) Je suis conscient des attentes. Je suis patient mais je sais que la Juve ne peut pas l'être parce que les résultats ne peuvent pas attendre. J'essaie d'accélérer le temps."

INTER

ZANETTI REND HOMMAGE À MOURINHO

Javier Zanetti a rendu un hommage appuyé à José Mourinho, l'entraîneur qui l'a le plus marqué durant sa carrière à l'Inter. Dans un entretien accordé au Corriere dello Sport, l'ancien capitaine nerazzurro est revenu sur cette relation forte, née lors des années dorées du club lombard (2008-2010).

"Mourinho est sans aucun doute l'entraîneur qui m'a le plus marqué, il est toujours avec moi. Nous avons fait quelque chose d'inoubliable, qui ne se reproduira peut-être pas, a confié le joueur le plus capé de la formation italienne (858 matchs). Il est direct, loyal, c'est un leader, très convaincant et persuasif. Je me souviens de son premier appel : 'Je viens de signer à l'Inter, tu seras mon capitaine.' C'était un entraîneur extraordinaire."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SRL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid**RÉDACTION ADMINISTRATION**

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE**Le président de la République reçoit le Secrétaire général adjoint de l'ONU, secrétaire exécutif de la CEA**

Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, le Secrétaire général adjoint des Nations unies, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) Claver Gatete.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre des Finances Abdelkrim Bouzred, ainsi que Amar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques.

**CONSEIL DES MINISTRES****Le président de la République charge le ministre des Sports de transmettre ses chaleureuses félicitations à la sélection nationale de football et au staff technique**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a chargé le ministre des Sports, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, de transmettre ses chaleureuses félicitations à la sélection nationale de football et à son staff technique, suite à sa participation à la dernière Coupe d'Afrique des Nations.

Concernant la participation de l'équipe nationale de football à la dernière Coupe d'Afrique des Nations, "Monseigneur le président de la République a chargé le ministre des Sports de transmettre ses chaleureuses félicitations à

la sélection nationale et au staff technique, avec à sa tête le sélectionneur Vladimir Petkovic, leur adressant ses encouragements et leur souhaitant un parcours réussi lors de la prochaine Coupe du Monde", précise un communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a également "adressé ses salutations à l'ensemble des supporters algériens, en particulier aux membres de notre communauté nationale établie à l'étranger, qui ont fait le déplacement des quatre coins du monde pour soutenir notre équipe nationale".

ALGÉRIE - QATAR
M. Boudjema s'entretient à Doha avec son homologue qatari

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema, s'est entretenu, lundi à Doha, avec le ministre de la Justice, ministre d'Etat chargé des Affaires du Conseil des ministres du Qatar, M. Ibrahim bin Ali bin Issa Al Hassan Al Mohannadi, en marge de la visite officielle qu'il effectue dans ce pays frère, les 26 et 27 janvier, à la tête d'une importante délégation, pour participer à la première édition du Forum juridique de Doha, indique un communiqué du

ministère. Lors de cette rencontre, tenue en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, M. Salah Attia, les deux parties ont évoqué "l'état des relations bilatérales entre les deux pays dans les domaines juridique et judiciaire, ainsi que les mécanismes à même de les renforcer et de les développer à l'avenir", précise le communiqué.

A cette occasion, M. Boudjema a salué "l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés, ainsi

qu'à la délégation l'accompagnant, au Qatar", souhaitant que "ce premier forum du genre soit couronné de succès et que ses recommandations contribuent à l'amélioration de l'arsenal législatif".

Après lui avoir souhaité à nouveau la bienvenue, le ministre qatari a remercié le ministre de la Justice d'avoir répondu favorablement à l'invitation à prendre part à la première édition de cet important forum mondial, conclut la même source.

Le ministre de la Justice prend part à la cérémonie d'ouverture de la première édition du Forum juridique de Doha

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema, a pris part, lundi au Qatar, à la cérémonie d'ouverture officielle de la première édition du Forum juridique de Doha, placée sous le thème "Tendances émergentes et perspectives d'avenir",

indique un communiqué du ministère. M. Boudjema était accompagné d'une délégation et de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, M. Salah Attia, précise le communiqué. Organisé, lundi et mardi, sous le haut patronage du Premier ministre, ministre des Af-

faires étrangères du Qatar, Cheikh Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al Thani, ce Forum connaît une participation de haut niveau, avec la présence de ministres de la Justice, de juristes, de décideurs politiques et d'experts de différents pays.

RÉUNION MINISTÉRIELLE DU MÉCANISME TRIPARTITE DES PAYS VOISINS DE LA LIBYE
Attaf participe à Tunis aux travaux

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a participé, lundi à Tunis, aux travaux de la réunion ministérielle du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, aux côtés du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger de la République tunisienne, M. Mohamed Ali Nafti, et du ministre des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens de la République arabe d'Egypte, M. Badr Abdel Atty, indique un communiqué du ministère.

La réunion a également vu la participation de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies et Cheffe de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), Mme Hanna Serwaa Tetteh. La réunion de ce

mécanisme consultatif a été marquée par "un débat interactif riche et constructif entre les ministres des Affaires étrangères des trois pays, qui ont réaffirmé leur position commune en faveur du processus de règlement politique en cours en Libye sous l'égide des Nations unies, et ce pour rétablir la sécurité et la stabilité dans ce pays frère et préserver sa souveraineté, son indépendance, ses ressources et son unité", a précisé le même communiqué.

Le communiqué conjoint ayant sanctionné les travaux de la réunion a insisté sur "l'impérative conduite et approbation libyenne du processus politique, avec la participation de toutes les forces vives de la société libyenne, ainsi que l'importance de faire prévaloir le dialogue et le consensus pour que le pays puisse organiser des élections prési-

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR
Une indépendance économique enracinée dans l'industrie et les ressources nationales

En décidant d'engager l'exploitation effective du minerai de fer extrait de la mine stratégique de Gara Djebilet, l'Algérie confirme, avec force et clarté, une orientation nationale fondée sur la souveraineté économique et la diversification des ressources, loin de toute dépendance exclusive aux hydrocarbures.

Ce choix, porteur d'une forte charge symbolique et stratégique, illustre la volonté de l'Etat algérien de bâtir une économie solide, autonome et résiliente, reposant sur la valorisation de ses richesses naturelles et sur le développement d'un appareil industriel national permanent.

L'exploitation des ressources minières ne constitue pas un simple projet sectoriel, mais s'inscrit dans une vision globale de développement durable et intégré.

Elle mobilise en permanence les capacités du secteur public national, renforce le rôle de l'Etat dans la gestion des richesses du sous-sol et stimule la création de valeur ajoutée locale.

À l'image de l'expérience historique des hydrocarbures, le projet de Gara Djebilet marque une nouvelle étape dans la maîtrise des leviers économiques stratégiques et dans la consolidation de l'indépendance réelle du pays.

Dès les premières années suivant l'indépendance, l'Algérie avait fait le choix audacieux de placer l'industrie au cœur de son modèle de développement.

Cette orientation reposait sur la conviction que l'industrialisation, bien que fortement consommatrice de capitaux, constitue un moteur essentiel de croissance, de modernisation et de transformation structurelle de l'économie.

L'introduction de la mécanisation, la montée en compétence de la main-d'œuvre et l'investissement dans la formation continue ont été des piliers de cette démarche ambitieuse.

Aujourd'hui, le défi consiste à exploiter pleinement les opportunités offertes par le potentiel minier national, dans un contexte international marqué par une concurrence accrue et par des mutations économiques rapides.

L'Algérie dispose d'atouts considérables, tant en termes de ressources que de capital humain, pour s'imposer comme un acteur crédible et influent sur les marchés régionaux et internationaux.

La poursuite méthodique du processus d'industrialisation ne peut être dissociée de la quête permanente d'une autonomie décisionnelle et économique.

Depuis 1962, la conquête de l'indépendance économique s'est traduite par des choix politiques forts, notamment à travers les nationalisations des mines puis des hydrocarbures.

Ces décisions ont permis une prise en main effective de l'appareil de production et ont posé les bases d'une économie affranchie de la tutelle extérieure.

La dynamique actuelle, incarnée par les grands projets miniers, s'inscrit dans la continuité de cette vision stratégique.

Dans un monde où le poids économique conditionne l'influence diplomatique et politique, l'Algérie entend renforcer sa position en s'appuyant sur une économie diversifiée, productive et tournée vers l'avenir.

Les exemples des pays émergents démontrent que la consolidation d'une base industrielle solide demeure un passage incontournable pour accéder à un rôle plus affirmé sur la scène internationale.

À travers l'exploitation de Gara Djebilet et d'autres projets structurants, l'Algérie trace résolument la voie d'une indépendance économique durable et assumée.

Abed MEGHIT

dentelle et parlementaires et unifier les institutions politiques, militaires et économiques, conformément aux attentes du peuple libyen, qui aspire à vivre dans la sécurité, la stabilité et la prospérité". L'accent a été mis sur la disposition des trois pays à poursuivre le dialogue et la concertation avec les différentes parties libyennes concernées, en vue de rapprocher les vues, pour le bien et l'intérêt du peuple libyen frère, ajoute le communiqué.

Les trois pays ont réitéré, dans leur communiqué conjoint, leur rejet de toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires internes libyennes et insisté sur le retrait impératif des mercenaires et combattants étrangers de l'ensemble du territoire libyen.

APS